F
344.440436
Pra/Du-c
27473
00027473

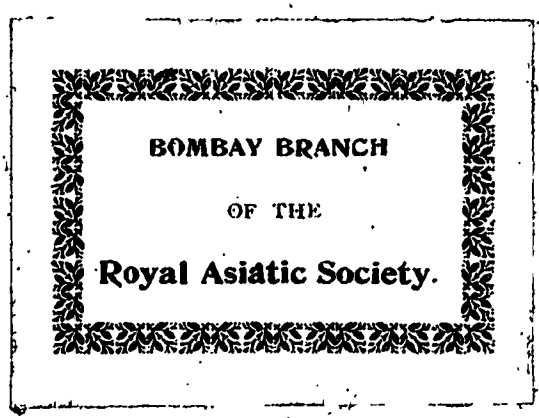

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

DU CONGRÈS DE VIENNE.

DU CONGRÈS DE VIENNE,

PAR L'AUTEUR DE L'ANTIDOTE AU CONGRÈS DE RADSTADT, DE L'HISTOIRE DE L'AMBASSADE A VARSOVIE, etc.

(M. DE PRADT).

TOME SECOND.

Vol 2
27473

A PARIS,

Chez { DETERVILLE, Libr., rue Hautefeuille, n° 8;
DELAUNAY, Libraire, au Palais-Royal.

1815.

Fr 327.440436
Pra/Du—C
27473

CONGRÈS DE VIENNE.

CHAPITRE XVII.

L'Autriche.

L'Autriche a fait plus de vingt années de guerre contre la France, du 22 avril 1792 au 31 mars 1814. Elle n'a été interrompue que par des trèves de peu de durée.

L'Autriche avoit été plus constante qu'heureuse dans cette lutte. Suivant son usage, de tous ses alliés toujours elle s'étoit retirée la dernière du champ

de bataille. La constance est la qualité distinctive de cette puissance. Elle s'engage difficilement, mais elle tient aux engagemens contractés : elle tient de même à ses projets ; et c'est cette suite dans ses idées à travers les vicissitudes des temps, qui lui a donné les moyens d'étendre et d'affermir son Empire. L'Autriche a participé au changement général qu'a produit la révolution. On l'a vue déplacer sa puissance de la Belgique en Italie ; se débarrasser de la couronne impériale comme d'un fardeau, et déposer ses ombrages contre la Prusse : ce n'est plus de son côté que viennent les alarmes, mais de celui du Nord. L'Autriche comme la Prusse n'a plus d'autre ennemi.

Depuis long-temps l'Autriche sentoit le fardeau des Pays-Bas. Cette possession éloignée la compromettoit avec tout le monde, et lui coûtoit dans une

année de guerre plus qu'elle ne lui rendoit dans dix années de paix. Cet ordre de choses étoit intolérable : l'Autriche le sentoit bien ; mais comme il n'est pas d'usage de céder son bien en pure perte, l'Autriche cherchoit où elle pouvoit trouver un dédommagement. En 1778, la France et la Prusse l'avoient empêchée de le prendre sur la Bavière. Elle ne pouvoit se dissimuler qu'elle rencontreroit toujours ces deux puissances sur son chemin, contre l'exécution de tout projet d'envahissement qu'elle pourroit former en Allemagne. L'Italie seule restoit. Elle s'y est précipitée suivant les occasions. Le traité de Campo-Formio lui donna tout l'état vénitien ; elle le perdit à Presbourg et à Vienne en 1809. Elle vient de le recouvrer, et avec lui la Lombardie, à laquelle elle a encore joint la Valteline et les vallées de Bor-

mio et de Chiavenne. Elle a aussi acquis les îles de l'Adriatique.

Voilà donc l'Italie septentrionale devenue à-peu-près une propriété autrichienne, et l'Autriche écrasant ou protégeant le midi de l'Italie.

Ainsi l'Autriche règne directement ou par les siens depuis les frontières de la Russie et de la Turquie, jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Jamais, depuis la séparation de la maison d'Autriche en deux branches, celles d'Allemagne et d'Espagne, cette maison ne s'étoit élevée à un pareil degré de puissance. Elle a gagné à se dégager de la couronne impériale, fleuron antique, mais inutile; honneur vide de réalité, et mêlé de beaucoup d'épines. L'Autriche ne doit guère regretter les petites propriétés éparses dans le sein de l'Empire. Elle a acquis par l'ordre nouveau de ses posses-

sions une contiguité et une consistance qu'elle n'avoit jamais eues. Maîtresse du littoral de l'Adriatique, depuis les bouches du Pô jusqu'à celles de Cattaro, elle trouvera dans cette prolongation de côtes, et dans la possession des îles de l'Adriatique, de grands moyens pour le commerce de ses états de Hongrie et d'Allemagne. D'un autre côté, son système s'est beaucoup simplifié; en s'éloignant des Pays-Bas, elle n'a plus rien de commun avec le Nord, l'Angleterre, la Hollande, ni la France. Ses inimitiés avec la Prusse sont épuisées, et changées en surveillance commune de la Russie.

Elle n'a rien à craindre du côté des Turcs, gens pacifiques de leur nature, et qu'il faut aiguillonner long-temps avant de parvenir à les soulever. Ainsi, au lieu du grand nombre d'ennemis qu'elle avoit jadis, et du grand nombre

de points de contact qu'elle avoit avec d'autres états, l'Autriche n'en a plus qu'un véritable, qui est avec la Russie.

En considérant les dangers de ce voisinage, on se demande toujours comment l'Autriche a pu consentir à permettre à la Russie de passer la Vistule; car, en la franchissant, celle-ci touche à la Moravie, c'est-à-dire, aux portes de Vienne. Au lieu donc de s'élever, comme elle l'a fait, contre la réunion de la Saxe, l'Autriche devoit employer toutes ses forces de représentations, d'opposition et d'alliance, pour empêcher l'établissement à sa porte d'un pareil dommage. C'est là que ses moyens étoient bien employés.

L'Italie autrichienne, après avoir été libre et indépendante, après avoir conçu de tout autres idées que celles qui lui avoient été permises jusque là,

l'Italie sera fort chère à garder, d'une fidélité douteuse, et embarrassante à régir dans son intérieur. Le nombre des Italiens réunis est trop grand pour n'être pas inquiétant. Ce sera d'eux nécessairement qu'il faudra se servir pour les places de l'administration et pour les tribunaux de leur pays; ils seront donc toujours les maîtres chez eux, et les maîtres de leurs maîtres. On voudra sûrement leur donner une constitution particulière: elle ne fera qu'aggraver en eux le sentiment de leur état. Ils s'assembleront pour parler de leurs douleurs: il en sera des Italiens comme des Polonois. Dès qu'il exista un duché de Varsovie, il ne fut plus question que d'indépendance. Comme c'est le premier besoin, c'est aussi le premier sujet de conversation.

A une époque où tout étoit bon contre Napoléon, l'Autriche forma

des liaisons avec le roi de Naples. Il falloit s'assurer à tout prix d'un coopérateur, et avoir un ennemi de moins. On lui garantit la possession et l'accroissement de ses états. Presque jusqu'à la fin du Congrès, il a régné un accord très apparent entre les deux cours. On peut conjecturer qu'en cela l'Autriche a plus consulté la politique que ses affections personnelles. Dans son système de domination universelle en Italie, l'Autriche a dû desirer d'éloigner de Naples et de Parme la maison royale de France. La raison paroît en être que l'Autriche s'étant approchée de la France par ses acquisitions d'Italie, elle a dû chercher à affoiblir l'opposition qu'elle doit bien s'attendre à rencontrer quelque jour dans cette contrée. Or, cette opposition doit venir principalement de la France; car la maison de Bourbon ré-

gnant à la fois à Naples et à Parme, les états autrichiens d'Italie se trouvent pressés entre les possessions de cette maison, de manière à pouvoir en éprouver quelque jour de grands embarras. Cela est dans la nature des choses, la seule dont nous ayons à nous occuper. Nous n'entendons point parler des dispositions des personnes qui de leur nature sont passagères. Si au contraire c'eût été un prince ennemi de la France, si surtout ce prince se fût beaucoup appuyé sur l'Autriche, et s'il avoit eu un grand intérêt à s'y tenir attaché, alors l'Autriche n'auroit plus eu rien à craindre du côté de Naples, et auroit compté un allié fidèle, là où, dans une autre hypothèse, le temps doit lui créer un voisinage ombrageux. Ainsi peuvent s'expliquer les motifs qui dirigeoient l'Autriche à l'égard de Murat.

L'Autriche a présenté l'invasion de l'Italie comme le dédommagement de ses pertes, et la compensation des acquisitions que faisoient ses voisins.

Mais, 1°. un dédommagement lui étoit-il dû, et l'étoit-il dans une mesure qui entraînoit le sacrifice de l'Italie, et avec lui la perte du véritable système de l'Europe. Cette question vaut bien la peine d'être examinée.

L'Autriche a recouvré les deux Tyrol, allemand et italien, le Voralberg (1), la Carniole, ce qu'elle avoit perdu de la Carinthie, l'Istrie, et toute la Dalmatie : il faut y ajouter les îles de l'Adriatique. Le retour de possessions aussi précieuses ne devoit-il pas lui paroître l'événement le plus heureux comme le plus inespéré : n'avoit-elle pas à se

(1) Dans ce moment l'Autriche négocie pour la cession de Saltzbourg et du Brisgaw.

féliciter d'être débarrassée d'un voisinage aussi inquiétant que l'étoit celui de l'Illyrie devenue province françoise. On sent donc qu'on pouvoit sans injustice borner l'Autriche à l'état que nous venons d'assigner. Mais elle ne s'y est pas tenue. Non contente de ce qu'elle recouvroit, elle est revenue à son système italien, et profitant de l'occasion, elle s'est adjugé en gros ce que jusque là elle n'avoit possédé qu'en détail. Elle s'est donc précipitée sur l'Italie, et, sans égard ni pour elle, ni pour la France, ni pour l'Europe, elle a fait dans cette contrée les grands pas que nous avons indiqués, et qui en dénaturent tous les rapports. Or, voilà ce qu'il falloit empêcher; et s'il pouvoit être indispensable de ne pas contrarier toutes les vues d'agrandissement que l'Autriche avoit formés de ce côté, du moins falloit-il lui en assigner un qui

n'eût rien de dommageable pour l'Europe, et qui même fût de nature à lui devenir profitable. Cette concession devoit être prise sur la Bosnie, la Croatie et la Servie. Ces pays tiennent à la Dalmatie, et à l'Esclavonie autrichienne : ils n'appartiennent que de nom au souverain de Constantinople, dont l'autorité y est sans cesse contestée et combattue. Cette réunion formoit pour l'Autriche un superbe arrondissement : long-temps elle en a été occupée, lorsqu'à l'époque des grandes prospérités de la France, elle ne tendoit qu'à s'éloigner de ce formidable voisin. Mais autant le système de l'Europe est blessé par l'invasion de l'Italie, autant il étoit amélioré par la réunion de cette partie de l'Empire ottoman. Tout ce qui tient à cet Empire est à peu près mort pour le corps de l'Europe. Dans ce pays, on ne sait que

se déchirer, sans autre but que de rester maître d'une terre désolée, et d'habitans abrutis et dépouillés : par conséquent, tout ce que l'on retire de cette barbarie pour le faire participer à la civilisation de l'Europe, tourne au profit de l'Europe. C'est ce qu'il faut bien entendre dans tout projet qui peut avoir trait à l'état de l'Europe. En agissant pour soi, on doit agir aussi pour l'Europe, et la doter de nouvelles possessions. Voilà l'obligation qu'elle auroit eue au Congrès, s'il avoit attribué ces deux provinces à l'Autriche.

Depuis dix ans, la Servie a soutenu une lutte sanglante et heureuse contre les Turcs. L'entreprise de Napoléon contre la Russie, ayant forcé celle-ci de retirer son appui aux Serviens, dès-lors les Turcs eurent tous les moyens de se retourner contre eux. Dans quelques mois, la Servie perdit le fruit des

plus généreux efforts : elle avoit montré des talens et de la résolution ; mais que faire contre des forces aussi disproportionnées, surtout quand on s'en trouve investi de toute part ? Il fallut succomber : les chefs, comme il arrive toujours, trouvèrent ailleurs un refuge et des honneurs ; mais le pays éprouva tout ce que portent avec elles les réactions, surtout quand elles sont exercées par des Turcs. La réunion de ce pays avec l'Autriche étoit donc un grand bien pour lui, pour l'Europe et pour l'Autriche. Peut-être le moment étoit-il aussi venu de terminer toutes les querelles auxquelles, depuis quarante ans, la Valachie et la Moldavie ont donné lieu. Qu'on les eût annexées à l'Autriche, à la charge encore de les civiliser, et de les rendre à l'Europe en les rapprochant de sa civilisation, il n'y avoit que du bien pour tout le

monde, et on y trouvoit un nouveau sujet d'applaudissemens. Depuis un temps infini, on se bat pour ces deux pays : les Turcs n'y dominent que de nom ; car, quelle autre dénomination donner au régime des hospodars, qui passent sans cesse du palais de Bucharest et d'Jassy aux prisons de Constantinople, et de ce lieu à la cour de Pétersbourg ? Il faut prévenir l'invasion toujours imminente de ces deux pays par la Russie : elle vient encore de s'en rapprocher par l'acquisition de la Bessarabie. La perte de ces deux provinces n'en sera pas une pour les Turcs : alors leur empire sera borné par le Danube, qui est sa limite naturelle. On devoit profiter de cette occasion pour terminer un tiraillement qui dure depuis longtemps, et pour obtenir sans combats cet heureux résultat des représentations unanimes des puissances de l'Eu-

rope. Au moins cette marche présentoit-elle la franchise et la générosité, qui commandent presque toujours le succès.

Nous avons dit ailleurs dans quel but Mayence avoit été remise à l'Autriche.

Voyez le Chapitre de *l'Esprit positif du Congrès.*

CHAPITRE XVIII.

L'Empire.

L'EMPIRE n'a jamais répondu aux vœux des négociateurs de Westphalie.

Destiné à balancer l'Autriche et la France, presque toujours il n'a été qu'un instrument dans leurs mains.

Une partie des querelles qui ont ensanglanté l'Allemagne étoient étrangères à la plupart des princes qui composoient cette aggrégation, qui avoit d'illustres souvenirs, mais aucune réalité de puissance.

L'abaissement de la Suède, l'élévation de la Prusse, l'apparition de la Russie, avoient changé l'état de l'Empire.

Dans les grandes guerres de Louis XIV, l'Empire se divisa : ses princes cessèrent de se considérer comme membres du corps germanique pour agir comme souverains particuliers, suivant que leurs intérêts les portoient vers la France ou vers l'Autriche. Les électeurs de Bavière et de Cologne perdirent leurs états à ce métier pendant plusieurs années.

Dans la guerre à laquelle la succession de l'empereur Charles VI donna lieu, l'Empire ne fut ni plus sage ni plus uni. Une partie appela les Français. Ceux-ci prodiguèrent les trésors et les hommes pour faire passer dans la maison de Bavière la couronne impériale, dont aujourd'hui personne ne veut : c'étoit la politique du temps.

Depuis le milieu du dernier siècle, la rivalité de l'Autriche et de la Prusse avoit scindé l'Empire. Il y avoit haut

et bas Empire : tout le nord de l'Allemagne, et dans le midi de cette contrée, tout ce qui craignoit l'Autriche, s'étoit attaché à la Prusse, comme à son protecteur naturel, sans observer l'ancienne distinction de ligue catholique ou protestante. C'est ce que l'on a vu dans la guerre de Bavière en 1778. Non-seulement il n'y avoit plus d'Empire, il n'y avoit même plus d'Allemands; car, depuis Frédéric, l'Allemagne ne comptoit plus, à proprement parler, que des Autrichiens ou des Prussiens; encore ces derniers étoient-ils en majorité.

L'Empire étoit un corps auguste, solennel, toujours agité, mais jamais agissant. Il sembloit voir un palais antique, incommode à habiter. Il a croulé en grande partie sous les coups de la révolution. Son chef l'a abandonné : une partie de ses membres ont cherché

leur recours ailleurs. Des cathégories entières d'autorités, telles que les électorats et les autres états ecclésiastiques, ont disparu; d'autres autorités ont passé à l'état ordinaire de sujets: l'Empire a donc cessé d'être, et c'est dans cet état que le Congrès l'a trouvé.

Il sembloit donc qu'il n'y avoit plus à s'occuper de lui, mais seulement du bon ordre des puissances qui entrent dans sa composition, ou plutôt qui occupent le territoire qui fut jadis l'Empire.

Les puissances éprouvent aujourd'hui le double besoin de se garder également contre la France et contre la Russie, ainsi que de prévenir le retour des invasions de l'une, et le commencement de celles de l'autre; mais avec cette différence que, si l'une attaquoit son indépendance, l'autre pourroit bien menacer son existence.

Il falloit donc organiser l'Allemagne de manière à ce que la France et la Russie en fussent à jamais exclues. L'Allemagne n'a plus rien à redouter de l'ambition autrichienne ni prussienne. Au premier pas que l'une des deux hasarderoit, tous se déclareroient contre l'agresseur, et se verroient soutenus par la France et la Russie.

Une partie des souverains de l'Allemagne ont acquis des titres plus élevés que ceux dont ils jouissoient par le passé. C'est un mal pour la dignité du trône, dignité qui ne veut être ni prodiguée ni atténuée : la rareté fait le prix de beaucoup de choses, et c'est parce que les rois sont rares qu'ils sont honorés.

En même temps, cette multiplication des trônes devient un mal pour les sujets; car l'élévation du rang commande l'augmentation des dépenses :

il faut à un roi une armée plus nombreuse, une cour plus brillante qu'à un électeur, à un électeur plus qu'à un landgrave : l'émulation du luxe s'établit de même entre les rangs de la société, et bientôt peuples et sujets, tout le monde se trouve également ruiné.

Malheureusement il manquoit en Allemagne une étoffe suffisante pour donner un volume convenable à ces nouvelles royautés. Les places étoient prises : le Congrès a montré l'oubli entier de ce principe, en réduisant la Saxe, déjà bien petite pour un royaume, dans un état moins grand de moitié. Il seroit impossible de dire ce que, dans cet état, signifient la Saxe et la royauté de Saxe. On ne peut se lasser de le répéter : dès qu'on veut des rois, qu'ils soient grands. Toutes ces petites souverainetés ne sont que des retraits

faits à la souveraineté générale, à la puissance générale de l'Europe : ce sont des embarras dans sa marche.

Le système de la division de l'Allemagne pouvoit être tolérable quand elle n'avoit qu'à supporter le poids d'une seule puissance comme l'Autriche; lorsqu'elle n'étoit soutenue que par la rivale de l'Autriche : la France étoit le correctif des inconvéniens de la constitution germanique. Mais aujourd'hui qu'à l'Autriche il faut ajouter la Prusse, et surtout la Russie, comment adapter à des circonstances si nouvelles l'ancien ordre de choses? C'étoit donc du temps bien perdu dans l'ordre des intérêts de l'Europe, que celui qu'on a accordé si longuement à une foule de petites réclamations que l'établissement ou le maintien de quelques principes généraux auroient suffi pour écarter.

Règle générale, il faut tendre à simplifier le système de l'Allemagne : le Congrès de Vienne devoit chercher à compléter l'ouvrage commencé par le traité de Lunéville.

CHAPITRE XIX.

L'Italie. — Le Pape.

Nous avons dit plus haut ce qu'étoit l'Italie avant la révolution ; voyons ce qu'elle est devenue par elle et par le Congrès.

L'Italie a subi un pénible rajeunissement ; mais enfin elle l'a subi : mieux dirigé, il faisoit son bonheur.

La France se l'étoit appropriée en grande partie ; elle s'étoit adjugé le littoral de la Méditerranée jusqu'au royaume de Naples. Cet établissement n'étoit pas bon ; il ne tenoit d'aucune manière à la France ; l'expérience l'a prouvé : jamais la France ne s'établira

solidement en Italie; et qu'en a-t-elle besoin?

La masse des Italiens réunis aux François étoit trop grande pour n'avoir pas toujours trop l'air d'une nation à part. Elle étoit trop voisine de ses frères d'Italie, ceux-ci trop rapprochés, trop intéressés à la réunion, pour que les différentes parties de cette famille ne tendissent pas toujours à se réunir dans un même corps d'état. Ainsi Napoléon, en fondant un royaume d'Italie à côté de cette extrémité de son long empire, n'avoit fait autre chose que de constituer un état continuel de guerre et de manœuvres clandestines. Il étoit inévitable que l'empire françois n'absorbât l'Italie, ou que le royaume d'Italie n'absorbât cette partie détachée de l'empire.

Cette création de Napoléon étoit

dépourvue de prévoyance, et de cette partie de la sagesse qui donne à chaque chose sa juste valeur et lui assigne sa véritable place.

Aussi n'est-ce pas comme politique qu'on a pu louer cette acquisition, mais comme morale, par l'épuration qu'elle avoit portée en Italie, et par les sources de richesses et de bonheur qu'elle y avoit ouvertes. Le crime avoit disparu d'une terre qu'on avoit jusque-là regardée comme sa patrie. Il y est rentré à la retraite des François: peut-être n'ont-ils jamais reçu un plus bel hommage. Les barrières élevées avec tant de soins entre tous les peuples par les ombrages des souverains et du fisc, étoient tombées de toute part; les voies étoient ouvertes entre eux; et les souverains eux-mêmes, en trouvant leurs états couverts de monumens dont la grandeur dépasse leur

ancienne puissance, quelle que soit leur répugnance à les tolérer, ne peuvent refuser leur admiration à ceux mêmes pour lesquels leurs cœurs ne ressentent que de l'aversion.

Par le partage de l'Italie entre la France et le royaume d'Italie, cette contrée a perdu la plus belle occasion qu'elle ait eue depuis les Romains, de devenir un état indépendant. Si, au lieu de se jeter avec la plus imprudente violence sur les états du Pape, sur la Toscane et Gênes, Napoléon avoit réuni toute l'Italie supérieure, alors cette contrée acquéroit assez de volume pour se suffire à elle-même, sans être cependant dans le cas d'attaquer ou de conquérir les autres; car elle n'auroit pu attaquer que la France ou l'Autriche, contre lesquelles séparément ou conjointement elle eût toujours été trop foible. Il en étoit d'elle

comme du nouveau royaume des Pays-Bas, qui forme un état conservateur fait pour avoir des amis partout, et des ennemis nulle part (1).

Une confédération entre les états d'Italie, indiquée dans tous les temps par la géographie et par les intérêts de ce pays, mettoit toutes ses forces à la disposition de son protecteur naturel, qui étoit le souverain de cet état. Son système étoit fort simple, n'étant formé que de trois états, l'Italie supérieure, le Pape et Naples. Aucun n'avoit intérêt à empiéter sur l'autre: l'ensemble de l'Italie étoit affranchi de la domi-

(1) Le plan de cet établissement étoit tracé, il y a déjà dix-huit ans, à côté de celui qui a été adopté en totalité pour le royaume des Pays-Bas, dans l'ouvrage intitulé: *Antidote au Congrès de Radstadt.* Voyez pages 80 et suivantes.

nation de l'étranger. La France avoit intérêt d'en écarter l'Autriche, l'Autriche d'en écarter la France. Cet état, ainsi constitué, ne pouvoit porter ombrage à personne.

Quel malheur que cette combinaison si simple, si naturelle, n'ait pas eu le pouvoir de fixer celui qui alors pouvoit tout! Ce funeste oubli a plongé l'Italie dans un chaos.

Le grand-duc de Toscane est rentré chez lui comme s'il n'eût fait qu'une absence, qu'un simple voyage. Il a tout retrouvé : il a mieux fait, car ses états ont été complétés par la réunion de plusieurs territoires et souverainetés qui n'en faisoient pas partie, tels que l'état des Présides, la partie napolitaine de l'île d'Elbe, la principauté de Piombino, les fiefs impériaux de la Toscane : de plus, la réversibilité de Lucques lui a été attribuée.

Parme a perdu ses princes de la maison de Bourbon. Ils ont acquis un titre, et perdu leurs états. Par le traité de Paris, Parme étoit attribué à une famille mi-partie de grandeur et de fortune, du passé et du présent.

Le Congrès en avoit adjugé la jouissance viagère à l'archiduchesse Marie-Louise, sans exclure l'Autriche du droit de reversibilité.

Un acte du 14 septembre 1815, signé à Vienne, fixe définitivement l'état de ce pays et l'assure à l'archiduchesse, et, après elle, à son fils, qui, par la dernière entreprise de son père, avoit vu sa position entièrement dénaturée.

Gênes est réunie au Piémont, malgré son aversion pour lui. Le roi de Sardaigne a repassé les monts, et repris le territoire qui fut le berceau de son illustre maison.

Le dernier rejeton de la maison d'Est occupe à Modène une petite souveraineté à laquelle sa race va manquer ! un prince autrichien recueille cette succession.

Tout ce qui forme le reste de l'Italie septentrionale est tombé aux mains avides de l'Autriche.

Ce nouvel ordre de choses est à la fois contraire au bien de l'Italie, aux vœux de ses habitans, et à l'intérêt de l'Europe.

Dans cet état, le roi de Sardaigne dépasse les Alpes : cela ne devroit jamais avoir lieu. Elles doivent servir de barrière éternelle entre la France et l'Italie ; la nature les a faites pour cela : que toute autre combinaison s'abaisse devant cette destination. Le contraire ne peut que renouveler les sanglantes et inutiles guerres qui ont également désolé les deux pays, et

créer des facilités pour la fraude et des refuges pour le crime.

La Savoie ne peut jamais être défendue contre la France. Ce pays a toutes ses directions vers la France, et aucune sur l'Istrie.

Le roi de Sardaigne est trop foible contre la France, ainsi que contre l'Autriche : c'est un nain entre deux colosses.

Quand l'entrée de ses états étoit défendue par les plus fortes places de l'Europe, ce geoli[illegible]s Alpes ne pouvoit pas en garder les clefs : que feroit-il maintenant que son pays est ouvert et sans défense, et que Turin ne peut plus soutenir de siége ?

L'acquisition de Gênes ne lui donne pas une force réelle, encore moins une force relative avec celles de ses voisins.

Quand l'Autriche ira jusqu'au Tésin, que pourra contre son poids op-

presseur le roi de Sardaigne? N'aura-t-il pas son recours naturel vers la France? Voilà donc l'Italie incendiée de nouveau par les mains des Allemands et des François; comme si cette terre ne pouvoit pas plus parvenir à s'affranchir des descendans des Cimbres et des Teutons, que de ceux de Brennus.

S'il pouvoit être inévitable de laisser l'Autriche prendre racine en Italie, au moins falloit-il veiller à ce que cet établissement fût fait avec quelque mesure. Il falloit lui interdire le passage du Pô du côté des légations, et prévenir son établissement simultané dans toutes les petites souverainetés de l'Italie, à Modène, en Toscane, à Parme; il falloit agrandir le roi de Sardaigne, comme nous le dirons ailleurs, et chercher dans quelques correctifs le remède au mal inhérent

toute espèce d'entrée de l'Autriche dans cette contrée. Le principe éternel, invariable de l'Europe devoit être de ne pas plus permettre à l'Autriche qu'à la France de mettre le pied en Italie. Le bon ordre de l'Europe exigeoit donc qu'il fût établi en Italie un royaume qui eût commencé à l'Izonzo, et qui se fût terminé aux Alpes et aux états du Pape. Alors l'Italie étoit formée de trois états : ce royaume, les états du Pape, et ceux de Naples.

La raison, on pouvoit dire la nature des choses, adjugeoit le trône de l'Italie à la maison de Savoie. Les Italiens se seroient sentis honorés de compter pour leur premier roi, pour leurs souverains éternels, les princes d'une maison qui a donné le jour à tant d'hommes illustres, qui se rattache aux plus imposans souvenirs, et qui, dans ce haut rang, montroit

à l'Italie, dans son souverain, un de ses propres enfans.

Avoir négligé cet établissement, c'est avoir manqué le système de l'Europe, c'est lui avoir donné une fausse allure, c'est avoir paralysé une de ses parties les plus importantes; c'est avoir créé de fréquens sujets de guerre pour l'Europe; c'est avoir créé pour l'Autriche même de grands embarras, en lui donnant celui de garder une grande masse de sujets d'une affection douteuse; c'est avoir créé pour l'Italie des sujets d'éternelles douleurs.

Si l'on ne peut refuser de l'intérêt à tout peuple qui perd son souverain et sa souveraineté, à qui devoit-on un plus tendre intérêt qu'aux Italiens? L'aurore de la liberté venoit de luire pour eux; ses premières clartés avoient éclairé un changement total sur ce sol si long-temps chargé de chaînes étran-

gères. Les Italiens, réunis dans la même famille, avoient mis en commun leurs affections, et paroissoient avec gloire sur la scène du monde, d'où ils avoient été si long-temps exclus. Introduits dans la grande famille européenne, ils avoient montré qu'ils ne le cédoient à aucun de ses membres, et que leurs talens pouvoient s'élever aux sujets les plus importans, comme descendre à ceux que le luxe consacre aux plus frivoles jouissances : et voilà qu'on leur ravit ce bonheur renaissant, leur existence personnelle, le soin de leurs propres affaires. Leur or, les fruits de leurs sueurs, de leur laborieuse ou riante industrie, devront être partagés entre eux et des étrangers. Ce ne sera pas à défendre l'accès de leurs superbes contrées que leurs bras seront exclusivement employés ; il faudra encore

que les enfans de l'Italie aillent défendre Téneswal et Cracovie, combattre les Russes, les Prussiens et les Turcs. Ah! si l'on plaint les Saxons, il faut plaindre encore plus les Italiens. Le Saxon habite un pays semblable à la Prusse; il parle la même langue, il partage les mêmes goûts; c'est un Allemand comme le Prussien, sous une domination différente, il est vrai, mais enfin c'est toujours un allemand; au lieu que l'Italien n'est ni hongrois, ni allemand, ni polonais. Né sous un autre ciel, frappé d'autres objets en naissant, il faut que l'Italien accoutume son oreille à la rudesse des langues allemandes et esclavonnes, qu'il commande à ses yeux et à tous ses sens de n'être pas trop offensés de la grossièreté des lieux qu'il habite, ni des usages qu'il rencontre. Voilà le peu-

ple qui réclamoit l'intérêt de l'Europe et celui du Congrès. C'est là qu'étoient les profondes et éternelles douleurs.

L'Italie s'est prononcée contre l'attribution que l'Autriche entendoit s'en faire. Il faut que celle-ci y prenne garde; cette Italie qu'elle s'adjuge si facilement, n'est plus la Lombardie qu'elle possédoit depuis à peu près un siècle : alors elle n'avoit pas Venise, dont la réunion avec le Milanez forme une masse de puissance et de population qui équivaut au volume d'une nation. Les Italiens d'aujourd'hui ne sont plus les Milanois, les Vénitiens, les Génois de il y a vingt ans. Là, comme partout, et peut-être plus qu'ailleurs; tout est changé : l'Italie sommeilloit, elle s'est réveillée. Les Italiens n'avoient pas encore goûté de l'indépendance; on leur a ouvert une nouvelle existence, un nouvel univers,

et l'on vient les en déshériter au moment où ils commençoient d'en savourer les douceurs. Ils se sentent soutenus par les sentimens qui vivent dans le cœur de tous leurs frères, comme dans celui des hommes généreux de tous les pays ; ils se sont comptés ; ils ont paru avec honneur dans les champs de la guerre, ils sentent qu'ils ont en eux-mêmes tout ce qui constitue et ennoblit les nations. Ils en ont fait l'expérience, et ils se trouveroient au service de maîtres avec qui ils ne se regardent comme inférieurs sous aucun rapport ! Les Italiens ont laissé percer leur aversion pour le joug qu'on leur a imposé. Le sentiment de l'indépendance a fait de si grands progrès dans cette contrée, que, dans la suite des temps, il pourroit bien résulter, de la gêne qu'on lui fait subir actuellement, une réunion générale de l'Italie

dans une seule et même souveraineté. Le besoin de mettre un terme à toutes ces vexations, de cesser de servir d'aliment à la cupidité des uns, aux vues intéressées des autres, pourroit bien amener les Italiens à une résolution à laquelle, hors quelques intéressés, l'univers applaudiroit. Elle étoit entre les mains de Napoléon, mais il a fait de cette étoffe comme de tant d'autres.

Quelle que soit la maison qui règne à Naples, elle fomentera le penchant de l'Italie supérieure vers l'indépendance, pour diminuer le poids de l'oppression de l'Autriche, dont Naples ne tardera pas à ressentir le fardeau. Joachim avoit l'air de garantir l'Italie à l'Autriche : dans vingt ans il eût travaillé à l'y affoiblir, à l'en chasser s'il avoit pu, à y substituer l'état même dont nous venons de parler. Le besoin, il est vrai, a donné d'autres directions;

c'étoit l'heure des hommes ; mais quand celle des choses seroit revenue, elles auroient agi d'après leur nature, elles auroient amené de grands changemens. Il en sera de même et pire encore avec la maison de Bourbon. Tranquille sur ses intérêts de famille, et rentrée dans la politique, elle ne tardera pas à sentir les graves inconvéniens de cette domination autrichienne en Italie. Dans ce cas, elle ne peut manquer de diriger ses vues vers l'affoiblissement de l'Autriche en Italie, ni d'appeler à son aide le souverain de Naples, intéressé comme elle à diminuer l'influence de l'Autriche. La France pouvoit être à jamais séparée de l'Autriche, sa grande et ancienne rivale, et voilà qu'on lui fait retrouver des champs de bataille aux mêmes lieux où se mesurèrent si long-temps et si vainement François Ier, Charles-

Quint et leurs successeurs. Que toute cette conduite est irréfléchie! Qu'elle est contraire à-la-fois au bien de l'Italie, à celui de la France, de l'Autriche et de l'Europe!

Il n'est pas bien assuré que l'Autriche ait toujours à gagner à cet arrangement si avantageux pour elle en apparence; car l'Italie va devenir chère à garder. Une partie considérable des forces de l'Autriche doit y être employée. La voilà donc affoiblie d'autant du côté de la Pologne. Ce système est aussi anti-européen qu'anti-italien et anti-françois. Il ne faut pas se lasser de le dire, l'Autriche, comme la Prusse, n'a plus qu'un grand intérêt, celui de surveiller la Russie; mais pour se bien acquitter de ce devoir, elle ne doit pas diviser ses forces, ni se faire garder chez elle par de mauvais sujets; il vaut

mieux les compter en plus petit nombre, mais plus surs en affection.

Dira-t-on que l'Autriche accordera à l'Italie une constitution libérale, et la mettra sur le même pied que la Hongrie? Eh bien! ce qu'elle donnera à l'Italie comme une consolation, deviendra une arme contre elle-même. Qu'on attende un moment d'embarras de la part de l'Autriche, qu'on laisse agir les excitations étrangères, et l'on verra ce que feront des millions d'italiens formés à discuter leurs intérêts et leurs droits. Si l'on prend les Italiens pour des Esclavons, pour des Transylvains, pour des Hongrois, à la bonne heure; mais il vaudroit autant prendre Milan, Venise, Bologne, pour les villes de Hongrie, et pour les cabanes gothiques qu'habitent les descendans des Hérules et des Huns.

Voilà où conduit l'habitude d'assimiler des temps et des choses qui n'ont rien de commun.

C'est avec étonnement qu'on a vu le Congrès passer si légèrement sur cette grande invasion de l'Italie par l'Autriche. Dans leur éloignement pour les idées générales, il paroît que les négociateurs du nord ont laissé faire pour le midi à peu près ce que l'Autriche a voulu, sous la condition tacite de les laisser faire de même à l'égard du nord. On peut conjecturer que cela étoit à peu près convenu d'avance. Après un grand nombre de propositions sur la destination des états du Pape, le Congrès s'est enfin décidé à les lui restituer en totalité. On n'en a pas même excepté les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo. L'Autriche tiendra garnison dans Ferrare. Le Pape avoit cédé les légations par

le traité de Tolentino : on représentoit ce pays comme abandonné par le souverain de Rome, comme reconquis, et par conséquent comme susceptible d'être attribué, ainsi que les autres territoires également cédés et reconquis. Un accroissement de population de quatre cents mille âmes avoit été promis au roi de Naples; il devoit être pris sur les Marches. Ce prince a beaucoup insisté sur cette clause de son traité.

Le Congrès a pris un parti beaucoup plus honorable, et le seul qu'il y eût à prendre. Il a pensé qu'il étoit ridicule d'avoir l'air de croire que le Pape eût fait la guerre, qu'il pût être victime d'une guerre qu'il n'avoit ni faite, ni dirigée : il a remis les choses dans l'état où elles doivent toujours être à l'égard du Pape, celui de l'inviolabilité : tous ces dépouillemens

du Pape sont aussi contraires à la décence qu'à la justice : ils blessent à la fois l'esprit et le cœur. Dans l'état que le catholicisme occupe dans le monde, il faut que tous les yeux soient frappés de l'éclat de son chef. Les rameaux de cet arbre superbe qui étend sur l'univers une ombre si bienfaisante, ne peuvent être supportés par une tige dépouillée. Le Pape doit être, en Europe comme la tribu de Lévi dans Israël, exempt de toute atteinte de la guerre. On a commis une méprise continuelle avec le Pape : on n'a jamais vu que son territoire ; c'étoit au contraire du bon ordre de l'exercice de sa puissance spirituelle dont il falloit s'occuper.

A la suite de longues hésitations, le Congrès a prononcé le rétablissement de l'ancien roi de Naples. C'est à l'invasion de Napoléon que ce prince

en a l'obligation. Cet événement inattendu a dissipé les doutes et les nuages que des intérêts ou des affections particulières avoient rassemblés autour de certaines questions. Ainsi, le roi de Naples a été rétabli par celui qui l'avoit expulsé, à la différence de son compétiteur, Murat, qui a été aussi détrôné par Napoléon, que lui-même par sa défection avoit contribué si efficacement à renverser. Pauvre calculateur, qui ne voyoit pas qu'il n'étoit qu'un foible anneau d'une chaîne dont la rupture entraînoit nécessairement sa perte.

Si le retour du roi de Naples a comblé tous les vœux du prince et ceux de sa famille, il a de même comblé ceux de tous les hommes dont le cœur et l'esprit sont ouverts au sentiment des convenances et de l'intérêt dû à de grands malheurs; ce rétablis-

sement est aussi devenu le principe d'un grand bien pour Naples et pour la Sicile. La division de la souveraineté des deux pays les rendoit ennemis. Tant qu'il y auroit eu des Murat à Naples, et des Bourbons à Palerme, les deux pays seroient restés en état d'hostilités permanentes. L'inimitié des souverains atteignoit les peuples en tout et à tout moment. Les deux pays sont trop rapprochés pour qu'aveo les prétentions et les ombrages qui existoient entre les souverains respectifs, leur division ne devînt très-nuisible à tous les deux. D'ailleurs, cette division gênant beaucoup les communications commerciales, elle auroit donné de nouvelles entraves au commerce de la Méditerranée, que les Barbaresques ne rendent déjà que trop difficile. Le rétablissement du roi de Naples n'est donc pas un bien pour

lui seul et pour sa famille, pour Naples et pour la Sicile. Il est de plus un bienfait pour toute l'Europe, qui a le plus grand besoin de voir faciliter et élargir les voies du commerce. Désormais le navigateur pourra parcourir les côtes de Naples et de la Sicile, sans avoir à craindre de tomber de Carybde en Scylla.

C'est sous ce rapport général et européen que dès l'abord nous avons considéré cette question : aussi, n'est-ce pas sans quelque surprise que nous en avons inutilement cherché quelque trace dans la longue plaidoirie qui a eu lieu pour et contre Murat : tant il est vrai que nous vivons dans un temps où les idées générales ont peu d'empire, et où les questions d'intérêt public finissent par se résoudre en questions de famille ou de personnes.

CHAPITRE XX.

La Saxe et Naples.

Nous allons avoir à toucher des points bien délicats. Notre désintéressement dans cette cause, la franchise avec laquelle nous nous sommes expliqués jusqu'ici nous mettra, il faut l'espérer, à l'abri de tout soupçon de partialité. Nous aimons à rappeler que c'est pour l'Europe et en européen que nous écrivons, sans aucune acception de personne ni de pays. Si nous avions pu nous laisser détourner de cette ligne d'inflexible impartialité, rien sans doute ne nous auroit rendus plus excusables que de céder à l'intérêt

qu'inspire le roi de Saxe, ce prince, l'objet de l'amour de ses sujets, et celui de la vénération de l'Europe. Mais ici, il ne s'agit pas d'hommes, mais de l'Europe et de ses intérêts permanens.

Nous n'avons jamais eu rien de commun avec Murat avant ni pendant son règne. Il n'est plus, et les siens ont disparu. Aucune prévention d'attachement ou de reconnoissance n'influencera donc le jugement que nous allons porter. Si nous avions eu des reproches à adresser à ce prince, peut-être les eussions-nous cherchés dans d'autres sources que celles où l'on a puisé les grossières invectives que l'on a accumulées contre un homme élevé à un rang que les outrages ne doivent jamais atteindre. Le roi devoit cacher l'homme, et le manteau royal, le sayon du berger. Il reste tou-

jours sur les trônes quelqu'empreinte des coups adressés à ceux qui les occupent. Si l'on avoit à attaquer le roi de Naples, ce n'étoit pas de son commencement dont il falloit parler, mais de sa fin. Il ne falloit pas lui reprocher d'être le fils d'un homme obscur, comme s'il y avoit des lois émanées du ciel pour interdire aux hommes de cesser d'être obscurs (1) : mais il falloit lui reprocher d'avoir oublié son origine en s'alliant aux ennemis de la France ; il falloit lui reprocher de s'être séparé d'elle et de celui auquel il avoit cette espèce d'obligations dont l'oubli ne peut jamais être pallié : Murat n'étoit pas, comme le prince

(1) Qui a jamais songé à demander de qui Washington et Franklin étoient fils? On diroit qu'avant de faire quelque chose de grand, il faut montrer ses titres.

royal de Suède, exempt, dans son élévation, de toute obligation à Napoléon: celui-ci a toléré l'élévation du général Bernadotte; mais il avoit fait toute celle de Murat en l'introduisant dans sa famille, et en l'appelant au rang suprême, qu'il ne tenoit que de cette alliance: car, à proprement parler, c'étoit à la sœur de Napoléon plus qu'à Murat que le trône de Naples avoit été donné.

D'un autre côté, il ne falloit pas profiter de la faute de Murat et l'outrager, après en avoir recueilli les fruits. Si le roi de Naples, égalant en fidélité le prince Eugène, et s'unissant à lui, avoit porté à son beau-frère l'appui qu'il a donné à ses ennemis, beaucoup de ceux qui lui ont adressé un langage si insultant, si superbe, auroient été plus mesurés dans leurs expressions. La franchise de ces pré-

liminaires nous permettra de continuer librement cette discussion.

Depuis cent ans le sort de la Saxe a été d'être entraînée dans des querelles qui devoient lui rester étrangères, et qui l'ont ruinée. Elle a éprouvé un demi-siècle de dissipations et de luxe; un autre demi-siècle de paternelle économie l'avoit rétablie, tant il y a de ressources dans ces grandes fortunes qu'on appelle les gouvernemens.

Les Auguste de Saxe deviennent rois de Pologne; voilà la Saxe écrasée: le premier Auguste se lie avec le czar Pierre, attire Charles XII en Pologne et en Saxe, et ruine les deux pays. Le second Auguste prend parti contre la Prusse dans les deux grandes guerres de Frédéric; il laisse à Pirna son armée entre les mains des ennemis, ses états en proie au vainqueur, et va se consoler à Varsovie, dans le sein des dé-

lices. Il meurt, et lègue à la Saxe, pour la dédommager de la dissipation de ses trésors, un autre trésor. C'étoit son fils, le roi actuel. Ce sage prince, dans le cours d'un règne de cinquante ans, et d'un gouvernement si doux qu'il étoit insensible, avoit réparé tous les désastres de la guerre de Sept-Ans : le papier de Saxe étoit le plus recherché de l'Europe ; le commerce faisoit des progrès journaliers, et la Saxe devenoit une des plus heureuses contrées de l'univers : nouvelle preuve que pour rendre les peuples heureux, il ne faut que dépenser peu, et administrer le moins possible. Laisser faire, et laisser passer, c'est à peu près à quoi se réduit tout l'art de gouverner.

Depuis plus de quarante ans, la Saxe, presqu'inaperçue en Europe, fleurissoit sans éclat, mais aussi sans envie, calme comme le bonheur, et

silencieuse comme lui. Pendant la première guerre de la révolution, la Saxe avoit fourni les contingens déterminés par les lois de l'Empire. Elle profita, comme toute l'Allemagne septentrionale, des bienfaits de la démarcation prussienne, depuis 1796 jusqu'à 1801. La guerre de Prusse l'a précipitée dans l'abîme. C'est la troisième fois dans l'espace de soixante ans, que la même cause a eu pour elle les mêmes résultats. Le lendemain de la bataille d'Iéna, les Saxons combattoient dans les rangs de leurs ennemis de la veille. L'électeur de Saxe reçut de la main du vainqueur de la Prusse le titre qui, en Pologne, avoit si long-temps appartenu à ses aïeux. Le traité de Tilsitt le plaça à Varsovie comme grand-duc. Par là il se trouva à la fois avoir monté en Saxe et être descendu en Pologne. Là commencent ses malheurs et ceux

de la Saxe. Dans ce pays, qui est rempli d'hommes éclairés, on répugnoit généralement à cette possession du grand-duché de Varsovie. Les Saxons n'avoient pas oublié tout ce que leur avoient coûté deux règnes en Pologne. De son côté, le duché de Varsovie souffroit de l'absence du prince, de la lenteur qu'elle apportoit dans les affaires, de l'influence saxonne qui se faisoit sentir, et du partage d'attention que la division des deux pays devoit nécessairement produire. La Saxe et le Grand-Duché avoient une communauté de gouvernement sans communauté d'intérêts, ce qui est la pire des combinaisons, et ce qui faisoit que, quoiqu'étrangers l'un à l'autre, ils restoient cependant dans un état de subordination réciproque, autre source de dommages.

Par la création du duché de Var-

sovie\. Napoléon avoit voulu opposer la Saxe à la Prusse. Par la géographie, par toutes les circonstances de cet état, la Saxe est une province prussienne sous un prince non prussien. Le roi de Saxe est à Dresde à peu près comme les rois d'Orléans étoient sous les rois de France de la première race.

Les possessions des deux états sont non pas seulement mêlées, mais pour ainsi dire brouillées.

Les Lusace coupent la Prusse de sa meilleure province, la Silésie. Les douanes prussiennes enveloppent la Saxe. La Prusse ayant ses principales guerres avec l'Autriche, la Saxe ne peut manquer de fournir les champs de bataille et le chemin des armées. Dans cette position, comment la Saxe auroit-elle une direction qui lui seroit propre? Elle est à la fois trop en dehors et trop en dedans de la Prusse, trop

séparée et trop dépendante des intérêts de celle-ci. Il a fallu le long calme dont l'Allemagne a joui depuis la paix d'Hubersbourg, en 1763, pour que cet état fût supportable. La Saxe n'a subsisté si long-temps que parce que les rois de Prusse n'étoient encore qu'électeurs de Brandebourg : mais lorsque par une suite d'accroissemens dus au génie de ses princes, au bonheur des événemens, à la force des armes, la maison de Hohenzollern, si long-temps inférieure aux princes de Saxe, fut devenue beaucoup plus puissante qu'eux, alors leurs rapports mutuels se trouvèrent changés. A proprement parler, depuis qu'il y a eu une grande Prusse, il n'y a plus eu de Saxe.

La Prusse est devenue une puissance prépondérante en Europe, nécessaire pour balancer l'Autriche, plus néces-

saire encore pour contenir la Russie; elle est coupée dans ses possessions par une possession étrangère : cet état étranger, placé au cœur de la Prusse, est porté naturellement vers les ennemis de la Prusse; il leur appartient bien plus qu'à elle; et cependant, s'il est attaqué, n'est-ce pas à la Prusse à le défendre? Si, dans l'état actuel de l'approche de la Russie vers le corps de l'Europe, qui fait de la Prusse la sentinelle avancée de l'Europe, la Prusse vient à être attaquée par la Russie, l'interposition d'un état qui ne lui appartient pas n'affoiblira-t-elle pas beaucoup les moyens qu'elle doit avoir pour bien garder cette barrière? Si elle vient à être forcée du côté de la Saxe, à quoi aura servi à l'Europe de s'être tant agitée pour conserver ce qui devoit contribuer à la perdre? La Prusse étoit donc fondée dans un bon

système, pour elle et pour l'Europe, à réclamer l'incorporation de la Saxe. Elle demandoit de donner la sanction du droit à l'existence d'un fait; elle demandoit à l'Europe de ne pas affoiblir son gardien : surtout elle demandoit à la France de ne pas préférer à son ancien allié un état dont l'existence ne lui importe aucunement, qu'elle ne peut pas plus défendre qu'elle ne peut être défendue par lui. Elle lui demandoit de voir l'Europe, et non pas un membre de sa famille; elle lui demandoit de ne pas la forcer à venir s'établir dans son voisinage, ce qui refroidiroit nécessairement l'amitié si précieuse à entretenir entre elles. Voilà ce que disoit une politique éclairée et prévoyante, à vues longues et sûres. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? On a interverti la question de l'Europe; on l'a portée, à ce qu'on appelle

la légitimité, d'un ordre politique à un ordre de succession; on a parlé à la sensibilité: on a surtout, chose assez singulière, parlé beaucoup du droit des nations. A entendre tout ce qui s'est dit pendant trois mois, on auroit pu conjecturer que le Congrès ne s'étoit assemblé que pour sauver la Saxe et le roi de Saxe. Pendant trois mois, on a lu régulièrement, sous la même rubrique, dans tous les papiers publics: *Le roi de Saxe est sauvé; mais il cède les deux Lusace, le cercle de..... le comté de..... le duché de....;* c'est-à-dire, que le roi de Saxe est sauvé, et que le royaume est perdu.... Et comment encore l'a-t-on sauvé? En le perdant presqu'autant que son royaume. Qu'est-ce, en effet, que le roi de Saxe séparé de ses meilleures provinces? Qu'est-ce que le roi de Saxe, quand la Prusse touche aux faubourgs de

Dresde? Combien de fois ce roi regrettera-t-il, au milieu des cuisans chagrins qu'on lui a préparés, d'être resté attaché au corps mutilé de ses états! Combien de fois son cœur ne sera-t-il pas encore plus déchiré par les cris de la partie de sa famille qu'on lui a enlevée, que consolé par l'affection de celle qu'on lui a laissée! Et les Saxons, séparés de la Saxe, seront-ils plus heureux? séront-ils des sujets plus affectionnés, après tout ce qu'on leur a dit sur les droits des peuples? seront-ils moins liés aux Saxons restés tels, et moins entretenus par eux dans leurs sentimens primitifs d'attachement pour la Saxe et pour son roi, comme dans ceux d'opposition à leurs nouveaux devoirs?

Tout cet arrangement est donc détestable. Il devoit en être de la Saxe comme de la Pologne : rester entière,

ou disparoître. Les demi-partis gâtent tout dans les grandes affaires; ils ne sont bons qu'à préparer les voies à une suite de troubles, de mécontentemens, et finalement de guerres, dont les partis plus décisifs ont au moins l'avantage d'épargner une grande partie. Aussi, quelle qu'ait été la sensation qu'on ait voulu exciter sur la conclusion de l'affaire de Saxe, le public est resté froid, et n'a répondu à tous ces appels que par un silence qui disoit assez qu'il ne se méprenoit pas sur la nature de cet arrangement. Nous dirons plus bas ce qu'il falloit faire pour la Saxe.

Depuis que, dans la guerre de 1740, l'amiral Mathews força la cour de Naples à se séparer de la cause de la France, cet état avoit disparu de la politique. Il étoit devenu, comme beaucoup de parties de l'Italie, l'objet des voyages que le goût des arts ou les besoins de

la santé font entreprendre aux classes de la société qui, par leurs loisirs ou leur fortune, peuvent leur consacrer d'amples tributs. Naples n'a pas été, plus que les autres états, exempt des atteintes de la révolution.

En 1793, les troupes de ce pays parurent à Toulon. Il avoit fourni quelques contingens à l'armée d'Italie dans la grande campagne de 1796. Ils ne tardèrent pas à se détacher de l'armée autrichienne. La politique française, occupée d'affoiblir l'Autriche, sépara successivement de son alliance Naples et plusieurs princes de l'Italie. Elle arriva ainsi à former la république cisalpine, prélude du royaume d'Italie. En décembre 1798, la cour de Naples, devançant la coalition, fit une levée de boucliers contre la France : elle étoit prématurée. Son armée ne put soutenir l'aspect du premier corps d'armée fran-

crise; elle se débanda; les François entrèrent dans Naples à leur suite: le roi fuit en Sicile, refuge ordinaire de cette cour. Les succès de Sowarow lui donnèrent la facilité de revenir à Naples: ce retour fut marqué par des sévices qui aliénèrent beaucoup les esprits.

Quelques années se passèrent assez tranquillement. Enfin, en 1805, lors de la courte guerre d'Autriche terminée par le traité de Presbourg, à la suite de la bataille d'Austerlitz, la cour de Naples, qui venoit de signer un traité avec la France, crut l'occasion favorable pour éclater; mais, mal avisée dans le choix du moment, elle se déclara presque à celui où l'Autriche succomboit. Occuper Naples, et forcer la famille royale à chercher de nouveau un asile en Sicile, fut l'ouvrage d'un jour. Le frère de Napoléon fut placé sur ce trône: il l'abandonna peu

de temps après, pour en aller chercher un autre qui se déroboit tous les jours sous lui. Murat le remplaça : on sait ce qui s'est passé depuis.

Ce prince a pris part à la guerre contre la coalition. Il s'est ensuite rapproché d'elle, et lui a rendu de grands services, mais sous condition. Dans le danger ou le besoin, les hommes ne sont pas difficiles : c'est lorsqu'il est passé qu'ils reprennent toute leur fierté, et les exigeances qui en sont la suite. Il faut s'entendre. Un prince dont les états n'ont pas été conquis, avec lequel on a fait la paix sans stipuler la cession de ses états, ce prince est-il sujet à être détrôné en vue de convenances particulières ? C'est une question de droit public qui mérite bien d'être pesée.

Mais si le prince dont nous venons de parler a prêté un secours décisif à un

condition expresse du maintien, bien plus de l'accroissement de sa puissance; si cet engagement est devenu commun à tous ceux qui agissoient avec les parties alors contractantes; si toutes ont ressenti la plus heureuse influence de ce secours, et lui ont peut-être dû leur succès, alors n'y a-t-il pas un vrai contrat qui lie également toutes les parties? Est-il de la loyauté, de la dignité, de la foi royale de venir dire, quand on a reçu le bienfait, et qu'on n'a plus besoin du bienfaiteur, que l'on s'est prêté aux circonstances, et qu'elles dispensent de la sincérité qui doit présider à tout engagement? Pour éviter un inconvénient, ne retombe-t-on pas dans un plus grand, dans le plus grand de tous, le manque de foi? Le roi de Naples, déjà reconnu par sa nation, n'avoit-il pas, antérieurement à cette époque, été reconnu

par le collége des rois de l'Europe? N'avoit-il pas leurs représentans à sa cour? Avoit-il été expulsé de ses états comme les autres princes de la famille de Napoléon? Que signifioit donc cette espèce de demande vulgaire : *Le roi de Naples sera-t-il chassé?* car c'est ainsi qu'en confondant toutes les notions et tous les sentimens de convenance, on apprend à parler des rois. Que cette royauté de Naples présentât, dans la personne de Murat, une grande inconvenance, à la bonne heure, quoiqu'il fût un peu tard de s'en apercevoir après six ans de règne reconnu; que l'on préférât la famille exilée, tout le monde y consentira : mais qu'en traitant de principes et d'affaires, ce qui est tout autre chose, on présente comme détrônable, *ipso facto*, celui qui avoit été reconnu par presque toute l'Europe, qui avoit coopéré avec

elle à l'événement dont elle se félicite, événement qui peut-être, sans sa coopération, n'auroit pas eu lieu, c'est ce qu'on ne peut justifier par aucun principe. Qu'on ait été jusqu'à demander cette déchéance au bruit répété des invectives les plus grossières, en énonçant le vœu de faire subir à un monarque les traitemens les plus humilians, en vérité cela n'est-il pas aussi contraire à la saine politique qu'aux bienséances? En effet, que fût-il arrivé, si, reconnu et affermi sur son trône par cette reconnoissance générale, n'ignorant pas et ne pouvant oublier les excès auxquels on s'étoit porté, non plus que les sentimens qui couvoient au fond des cœurs, ce souverain se fût livré sans réserve aux ennemis de la France, et eût garanti aux uns la domination de l'Italie si préjudiciable à la France, aux autres des avantages de commerce

dont celui de France éprouve de si pressans besoins ? Cette conjecture n'est pas chimérique avec l'appui que l'Autriche a long-temps prêté à Murat ; car ce n'est pas contre celui dans lequel on ne vouloit voir que Murat, que l'Autriche s'est armée, mais c'est contre le conspirateur toujours prêt à soulever l'Italie. Si le roi de Naples avoit tenu une conduite rassurante, et qu'il eût montré des garanties suffisantes de ses intentions présentes et à venir ; s'il n'avoit pas menacé trop long-temps, s'il n'avoit pas exercé d'odieuses vexations contre le Pape, surtout s'il n'avoit pas eu l'imprudente maladresse de lier sa cause à celle de Napoléon, l'Autriche ne l'auroit jamais attaqué, et elle seule pouvoit le détruire. La Russie étoit à peu près indifférente dans la cause : la Prusse, contrariée par la maison de Bourbon dans ses projets sur la Saxe,

ne devoit pas attacher beaucoup de prix à la satisfaire sur ce point; l'Angleterre recherchoit des indemnités pour le roi Ferdinand, preuve certaine qu'elle ne songeoit pas à déplacer Murat : lord Castlereagh n'a pas dissimulé au parlement d'Angleterre que Murat ne devoit son désastre qu'à la conduite inquiétante qu'il avoit tenue, et que, si on avoit pu compter sur sa droiture, on ne lui eût pas contesté sa couronne. On voit que, dans ce cas, les provocations adressées à ce prince présentoient un côté fort dangereux.

Pour porter au roi de Naples des coups plus directs et plus sûrs, on a fait retentir les mots sacrés de légitimité, d'honneur des trônes. Personne ne sera tenté de méconnoître leur sainteté ; personne ne peut souhaiter aux nations ni des souverains obscurs, ni des trônes avilis. Il faudroit être bien

ennemi de la société humaine pour former de pareils vœux ; mais aussi, qu'on ne se laisse pas entraîner par un zèle dans lequel la chaleur l'emporte sur les lumières. C'est un grand et profond mot que celui de *légitimité*, mais que de nuages autour de lui ! Combien peut-il y avoir de sources de légitimité ? Qui la confère ? qui la fait perdre ? où commence-t-elle ? où finit-elle ? Admet-elle une prescription, comme toute autre propriété ? Les nations dont les rois se trouveroient écartés du trône pourroient-elles manquer éternellement d'un gouvernement légitime. Pour régner, faut-il avoir toujours régné ? Peut-on commencer de régner ? N'a-t-on jamais commencé ou fini de régner ? Les trônes électifs manquent-ils aussi d'honneur ? Le trône peut-il en recevoir de celui qui l'occupe ? Où commence, où finit l'hon-

mur du trône ? Est-ce auparavant qu'on soit reconnu roi, ou après qu'on l'a été ? L'honneur des trônes est-il mieux conservé en couvrant de boue ceux qui les occupent, qu'en les couvrant d'un voile de respect et de silence, en voyant l'honneur conféré à l'homme par le trône, plutôt que le déshonneur imprimé au trône par l'homme ? Est-ce bien d'ailleurs dans ce siècle scrutateur de toutes les idées et de tous les droits, que l'on peut jeter au milieu des hommes des questions qui portent à un examen dangereux ; et peut-on, avec quelque prudence, venir leur dire, après tout ce qui s'est passé, en ayant sous les yeux tant de monumens encore subsistans, qu'il est un rang dans l'univers auquel quelques mortels privilégiés entre leurs semblables, ont le droit exclusif d'atteindre.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup et beaucoup trop parlé de légitimité.

On a fait pour la légitimité ce que faisoient pour le système guerrier et anti-continental les écrivains de Napoléon ; plus ils vouloient persuader de l'excellence de ces belles idées, et plus le public s'en éloignoit. Le sénat, le conseil, le corps législatif, les auteurs, séduits par l'argent ou par leur propre sottise, et c'étoit le grand nombre, ne manquoient pas de recommander ces hautes conceptions à l'admiration et au respect de la France et de l'Europe. Mais plus ils parloient, moins on écoutoit, moins on se montroit disposé à la persuasion. Il en est de même dans la question de la légitimité. On en a parlé jusqu'à satiété, on en a écrit d'une manière fatigante, on a été chercher la plus épineuse des ques-

tions, en même temps qu'elle est la plus personnelle aux nations; car, en définitif, elle se réduit à savoir d'où vient le pouvoir des princes sur elles; et puisqu'elles en sont l'objet, et qu'elles en paient les frais, il est bien juste qu'elles en connoissent l'origine. C'est donc, ainsi qu'on le voit, une des plus hautes questions du contrat social; et comme elle entre dans les intérêts les plus sensibles des nations, il n'y a pas de doute qu'elles ne s'en emparent, et que chacun ne la décide à sa manière. Je ne doute pas qu'il n'y ait aujourd'hui en France un très grand nombre d'hommes qui ont pris parti contre la légitimité *telle qu'on la leur présente*, lesquels n'y avoient jamais pensé, et ne s'en seroient jamais occupés sans ces provocations. Ce sont de bien imprudens amis, que tous ces hommes armés à la légère, qui, au

premier signal, se précipitent la tête baissée dans des questions dont ils ne connoissent pas plus le principe que l'issue, et qu'ils finissent ordinairement par gâter. Il en est de la politique comme de la religion. Soulevez des questions, vous faites des hérésies. Les questions de cette nature sont si épineuses, qu'il faut savoir se borner à jouir de leurs fruits sans scruter leur principe. On a des souverains qui honorent les nations par des antécédens de noblesse, par des souvenirs de gloire : jouissons de ce bien ; conservons-le comme notre propriété la plus précieuse, sans débattre les titres ; car en le faisant, on s'expose à trouver ce que l'on ne cherchoit pas, et à chercher ce que l'on ne trouvera pas. Il arrivera pour les propriétés de souveraineté comme pour celles des particuliers : si on se met à discuter celles-ci,

s'élèvent les procès ; si on en fait autant pour les premières, arrivent des dissensions dans les états. Imitons les sages architectes ; ils cachent dans la terre les fondemens des édifices, et confient pour ainsi dire à ses entrailles le secret de leur solidité.

Il faut tenir compte de ce qui s'étoit passé à Naples.

L'expulsion du roi Ferdinand ne résultoit pas, comme celle du roi Gustave, d'une conspiration tramée contre le souverain par les sujets, ou comme en Espagne, d'une trame ourdie par l'étranger contre le souverain et contre les sujets ; mais ce prince avoit perdu ses états par un effet ordinaire de la guerre, qui est de substituer le vainqueur à la place du vaincu (1). Il n'en

(1) Montesquieu dit : « Dans le droit public, l'acte de justice le plus sévère, c'est la

étoit pas de la royauté de Naples, dans la personne de Murat, comme de celle d'Espagne dans la personne de Joseph: la nation n'avoit pas reconnu celui-ci; elle le repoussoit au contraire de toutes ses forces : le détrônement de la maison d'Espagne avoit un principe si odieux, que rien ne pouvoit le pallier, et la prison du roi expliquoit assez son silence.

Il semble qu'il se présentoit une manière de procéder bien plus convenable à l'égard du roi de Naples. Il étoit évident que la chute de Napoléon établissoit une incompatibilité palpable entre l'Europe telle que cet événement la reconstituoit, et les souverains établis par Napoléon, et fai-

---

» guerre, puisqu'elle peut avoir l'effet de dé-
» truire la société.... Faire la guerre à quel-
» qu'un, c'est vouloir le punir de mort, »

sant partie de sa famille. Ils étoient son ouvrage direct, et l'ouvrage devoit périr avec l'ouvrier.

Il étoit encore évident que Murat se tiendroit en état de conspiration permanente contre le repos du midi de l'Europe; qu'il seroit le point de mire de tous les mécontens, l'appui de tous les conspirateurs, et le pivot de toutes les trames qui auroient pour objet de troubler la France et de ramener Napoléon. L'expérience n'a que trop justifié ces conjectures.

Il n'étoit pas moins évident que Murat, ridicule à Paris, dévorateur dans le grand-duché de Berg, spoliateur à Madrid, dissipateur et histrion à Naples, n'avoit aucune racine dans l'opinion de l'Europe, et que la bravoure du soldat ne pouvoit couvrir en lui ce qui manquoit au roi. Il ne fal-

loit donc pas l'attaquer par sa légitimité, mais par l'intérêt général de l'Europe, qui demandoit la destitution de ce prince, regardé à juste titre comme un hors-d'œuvre à l'état actuel de cette contrée, et comme un danger continuel pour elle. Alors, le Congrès procédoit contre lui dans des vues générales de repos public, ainsi qu'avec cette autorité que nous lui avons assignée dans un Chapitre précédent. On étoit là sur un terrain excellent, et l'on a été en choisir un sur lequel, dans une discussion réglée, le roi de Naples auroit pu trouver de grands avantages.

Murat a été détrôné, et personne ne sera tenté de le regretter. Il a perdu son trône, comme il l'avoit acquis, par la guerre; rien de plus juste. Il a payé par sa chute l'imprudence de son

attaque : il a fini à peu près comme fit le général Mack en 1799, pour s'être imaginé que des troupes napolitaines pouvoient se mesurer contre des troupes françoises. Murat a cru de même pouvoir conduire des Napolitains contre les Autrichiens, et il a eu le même sort. Murat s'étoit beaucoup appuyé sur l'espoir d'une grande insurrection en Italie. Idée criminelle, et qui elle seule légitimoit son détrônement. C'étoit encore une illusion semblable à celles qui ont perdu Napoléon. Cette insurrection même, quand elle auroit éclaté, ne pouvoit avoir un résultat important contre les armées autrichiennes. En y regardant de plus près, Murat auroit dû reconnoître qu'en définitif elle ne devoit jamais avoir lieu; car les Italiens, mieux avisés que lui, n'auroient pas été de gaieté de

cœur s'exposer aux suites d'une grande attaque contre les armées que l'Autriche, qui est à leurs portes, peut toujours diriger contre eux. Tout pays n'est pas l'Espagne.

Il suit de là que si Murat a été détrôné très-à-propos, on a argumenté contre lui très-mal-à-propos, et que le prince qui a été le mieux attaqué sur le champ de bataille, l'a été le plus mal en logique.

La catastrophe de Murat a été amenée par un défaut de jugement de la part de ce prince. Il a voulu donner une seconde représentation ; *la petite pièce de la descente à Cannes.* Il ignoroit que rien n'est si difficile que de faire avec succès deux fois la même entreprise ; qu'il se trouve toujours quelque différence dans les choses qui ont l'air de se ressembler, et que c'est

par ces différences qu'elles échouent. La plupart des hommes mettent de l'esprit à trouver des ressemblances : il y en a beaucoup plus, et du meilleur, à distinguer les différences.

CHAPITRE XXI.

Villes libres, anséatiques.

Ce qui a été dit pour l'Empire, à plus forte raison est applicable aux villes libres et anséatiques. Elles sont hors de la politique par leur foiblesse et par leur destination innée qui est le commerce. Ces villes n'ont pour alliés que les consommateurs, et pour ennemis que les douaniers; toute leur existence est lucre et commerce. Les villes libres d'Allemagne sont de grands entrepôts de commerce, et les plus florissantes cités de cette contrée. Le besoin de protéger le commerce fit naître la ligue dont les vestiges se sont con-

servés dans les villes dites anséatiques.

Ces villes gouvernées par leurs propres magistrats jouissoient de tous les avantages que ne peut manquer de procurer un gouvernement paternel d'effet comme de nom.

L'aisance, l'opulence même, et les lumières étoient générales parmi les habitans de ces villes. Les établissemens de bienfaisance les plus perfectionnés de l'Europe honorent quelques-unes de ces cités. La reconnoissance ne trouvera jamais d'expressions dignes de célébrer, autant qu'ils le méritent, le nombre infini d'actes généreux et humains qu'à de grandes époques de malheur les vertueux et sensibles habitans de ces villes ont exercé envers les victimes des événemens qui avoient lieu en France; mais, à leur tour, ces mêmes événemens ont atteint ces villes.

Hambourg a été rançonné pendant dix ans. On ne concevoit pas en vertu de quel droit, à chaque besoin qu'il éprouvoit, le directoire demandoit aux paisibles Hambourgeois des contributions teujours croissantes. C'étoit à se croire en Asie au milieu des avanies exercées par des pachas. Bientôt, aux saisies des richesses, a succédé la saisie réelle des villes mêmes. Hambourg, Bremen, Lubek, furent occupés, et se trouvèrent françoises à leur plus grand étonnement et dommage. Dantzick a éprouvé un sort pareil. Ainsi des villes de commerce devinrent tout à coup des villes de guerre qui, dans les mains habiles des généraux et des ingénieurs françois, ont beaucoup embarrassé l'Europe. Tous ces malheurs proviennent de la foiblesse de ces états. Pour bien apprécier leur importance et la conduite que l'on

devoit tenir à leur égard, il faut revenir sur leur origine. La barbarie générale de l'Europe les avoit fait naître : la civilisation a abrogé le titre de leur naissance. Des mers couvertes de pirates avoient dû forcer la création d'associations destinées à protéger le commerce ; des mers régies par des lois générales de civilisation ont dû annuler le besoin de ces associations, qui tomboient d'elles-mêmes à mesure que les peuples, en se poliçant, apprenoient les lois qui font fleurir le commerce. Les garanties, qui étoient l'objet de l'institution des villes anséatiques, étant devenues le droit commun des peuples navigateurs, il n'y a plus eu lieu de maintenir ces associations ; dès-lors les villes anséatiques ont perdu leur importance : elles n'en ont conservé que par la tradition du commerce et par la somme

des richesses qu'avec le laps du temps le commerce, avoit accumulées dans ces centres d'affaires. Le commerce n'aime pas à changer d'habitudes; il revient aux lieux où il a été une fois fixé.

On peut appliquer les mêmes principes aux villes libres. Quand l'Europe étoit un champ clos, où l'on ne faisoit que se battre; quand tout étoit hérissé de péages, seule science financière de ce temps; quand le commerce, borné dans ses spéculations, grossier dans ses objets d'échange, étoit concentré dans un certain nombre de lieux privilégiés, des villes libres étoient nécessaires pour les communications des peuples entre eux; communications qui ne peuvent jamais s'arrêter tout-à-fait, quelles que soient d'ailleurs les affections qui divisent les peuples : alors ces villes étoient des

asiles ouverts au commerce ; c'étoit aussi les magasins et les rendez-vous du négoce ; car, à cette époque, l'Europe ne comptoit pas cette multitude de villes de commerce, de négocians et de lieux d'échange qui ont placé partout des moyens sûrs et faciles de satisfaire tous les besoins de la société, et tous les goûts des consommateurs. Chacun trouve aujourd'hui sous sa main tout ce dont il peut ressentir le désir ou le besoin : alors, au contraire, ces objets ne se montroient que dans quelques lieux, ou à quelques époques privilégiées ; les villes libres et anséatiques doivent dater de la même époque que cette foire connue dans les anciennes annales de Paris, sous le nom de *foire du landi*, à laquelle les rois de France avoient accordé de grands priviléges pour donner aux étudians de l'université de Paris les

moyens de se pourvoir de plumes et de papier. Aujourd'hui il n'y a pas de rue dans laquelle cette marchandise ne se trouve.

Les villes libres n'étoient donc que le produit de l'enfance du commerce et de la civilisation. Elles étoient en Allemagne ce qu'étoient pour Paris les foires Saint-Ovide et Saint-Laurent. L'Allemagne a fait comme Paris, Paris comme l'Allemagne ; et tout le monde a fait comme elles, en se civilisant comme elles. Toutes les villes sont devenues des foires en permanence, et le monde entier un magasin qui se remplit toujours pour pouvoir se vider toujours.

Les grandes foires ne conviennent plus qu'à cette espèce d'hommes qui, commerçant au loin, dans des pays dépourvus, sont obligés de se pourvoir pour long-temps des objets qu'ils

viennent chercher de loin. C'est ce qui a donné lieu aux grandes foires de Russie, à celles de Leipsick et de Beaucaire, qui attirent les négocians des parties les plus reculées de l'Europe et de l'Asie.

C'étoit sur ces principes que le Congrès devoit régler le sort des villes libres et anséatiques. Nous en indiquerons l'emploi.

CHAPITRE XXII.

Le Portugal. — Malte.

Voilà deux états dont le sort ne se ressemble guère.

Malte a perdu sa souveraineté, et le Portugal son souverain.

L'Angleterre retient Malte, et se propose d'en faire l'entrepôt principal de son commerce dans la Méditerranée. Ses vaisseaux sauroient, en cas de besoin, la défendre contre toute l'Europe, aussi-bien que firent contre les Turcs les vaillans chevaliers qui humilièrent les armes de Soliman.

Cette occupation de Malte, si offensante pour les nations commerçantes

de l'Europe, ne sera bien appréciée qu'avec le temps.

Pendant la lutte contre la France, tout a paru bon, pourvu qu'on humiliât ou qu'on abattît ses chefs. Maintenant c'est le tour de la réflexion. On verra bientôt ce que c'est que les Anglois à Malte.

L'occupation de Malte fait perdre à l'ordre son chef-lieu, et ce qui lui donnoit son nom. En même temps cet ordre a perdu ses biens dans quelques contrées; sa constitution ne peut plus cadrer avec celle de certains pays, et ne cadrera pas davantage avec celles que l'on tend à établir dans beaucoup d'autres. Comment, en effet, un état admettroit-il chez lui un ordre souverain? permettroit-il à ses sujets de faire parti d'un ordre étranger souverain? comment en tiendroit-il les portes fermées à quiconque ne pour-

roit remplir certaines conditions d'admissibilité ? Il est bien évident que le même état qui accordoit sa protection légale à cet ordre de choses quand il n'avoit pas de constitution, le refusera quand il en a une. D'un autre côté, l'ordre ayant perdu tous ses biens dans de grands états, avec quoi pourvoir à son entretien, et faire trouver à ses membres les avantages qu'il leur procuroit ? Ainsi, en France, l'ordre de Malte ne retrouveroit pas plus d'un million de biens-fonds non vendus.

Ajoutons que, hors de Malte, l'ordre perd la plus grande partie de son importance. Il y a des situations qui font le mérite d'un établissement ; c'est le cas pour Malte. Sa position, au centre de la Méditerranée, faisait de cette île ce que le Mont-Cénis fait pour l'hospice qui reçoit les voyageurs,

faites-le descendre dans la plaine, il perd toute sa valeur, et ne se rapporte à rien. Voilà ce qui se retrouve à Malte. Placée au centre de la Méditerranée, elle est le refuge de tout ce qui navigue vers le Levant, ou qui en revient. Dans cette situation, l'ordre avoit une destination précieuse pour tout le monde.

On a parlé de lui céder Corfou. Là l'ordre n'étoit plus un bienfait universel pour tous les marins de la Méditerranée, car on passe à Malte; elle est pour ainsi dire inévitable, au lieu qu'il faut aller chercher Corfou, et ce n'est guère qu'aux navigateurs de l'Adriatique que Corfou peut être secourable.

Il en est de même de la surveillance que l'ordre exerçoit à l'égard des Barbaresques; car, pour les Turcs, ils n'exercent guère la piraterie; c'est en-

core la position de Malte qui lui donne la faculté de les réprimer. Les Barbaresques ne font la course que dans le carré formé par les côtes d'Afrique, de l'Italie occidentale, du golfe de Lyon et de l'Espagne : ainsi Malte est admirablement placée pour les surveiller. Tout ce qui dépasse cette ligne à l'est éloigne la marine de l'ordre de sa destination.

D'ailleurs, un mot de la part de l'Europe, mot trop long-temps attendu, et le scandale de ces Barbaresques, rançonnant tout le monde, disparoît, et l'importance de la marine de Malte s'évanouit en même temps.

Fera-t-on de l'ordre de Malte un ordre souverain dans chaque état ? Alors sans unité, sans chef-lieu, sans marine protectrice des rivages chrétiens, cet ordre illustre retombe dans l'état des ordres de chevalerie dont il

a été le père, et que les ravages du temps, avec les changemens survenus dans la société, ont réduit à n'être que des signes d'honneur, mais sans pouvoir effectif et sans destination spéciale.

Jusqu'à ce jour le Congrès n'a rien statué sur l'ordre de Malte; car il ne s'agit plus de Malte, devenue possession angloise. Il paroît que c'est une affaire abandonnée.

Le Portugal a conservé son territoire, mais il a perdu son souverain. Le passage de ce prince au Brésil donne ouverture à un nouvel ordre de choses. C'est de lui seul que nous allons traiter. L'Europe doit-elle souffrir que des lois soient données par l'Amérique à quelqu'une de ses parties. Voilà la question que présente le passage du souverain du Portugal au Brésil. Cette question n'est pas seulement une ques-

tion de souveraineté propre à un prince; mais il s'agit de savoir si l'Amérique aura des colonies en Europe, et si celle-ci recevra des lois de l'Amérique; car enfin, si le roi d'Espagne, comme Philippe v et Charles iv, ont été à la veille de le faire, alloit s'établir à Mexico, et que d'autres princes fussent de même s'établir dans leurs colonies, alors voilà l'Europe dépendante de l'Amérique, et les métropoles soumises à leurs colonies. Dans ce cas, l'Europe toléreroit-elle ce changement, et souffriroit-elle que des lois lui fussent envoyées d'un autre hémisphère par ses propres enfans? L'Europe se croiroit-elle le droit de s'occuper, dans son intérêt, de cette translation, ou bien la question seroit-elle décidée par le droit naturel qu'a chacun de choisir sa demeure dans celui de ses domaines qui lui convient le mieux?

Si le roi de France s'établissoit à la Martinique, et le roi des Pays-Bas à Batavia, que feroit-on en Europe (1)? Sûrement je ne suis pas au nombre de ceux qui menacent l'Europe d'être un jour conquise par l'Amérique.

Quelle que soit la rapidité de ses accroissemens, elle est bien loin de pouvoir obtenir un pareil ascendant, et l'Europe, avec ses arts et sa population, auroit bientôt fait justice d'un ennemi venu de si loin. L'Amérique ne pourroit attaquer qu'avec une fraction de sa population : l'Europe se défendroit avec la masse de la sienne. L'Europe ne subira jamais d'autre joug de la part de l'Amérique, que celui de ses riches et douces productions, et

(1) Quand Louis XIV menaçoit Amsterdam, le gouvernement de Hollande et les citoyens notables étoient prêts à s'embarquer pour Batavia.

27473

cette conquête-là n'a rien d'effrayant.

Le Portugal pouvoit donner des lois au Brésil dépourvu de population, et qui avoit l'habitude de lui obéir, contractée dès l'enfance. De son côté, le Brésil n'a pas encore un grand centre de population et d'affaires tel que Lisbonne. Le Portugal pouvoit avoir besoin du Brésil; mais sûrement le Brésil n'a pas besoin du Portugal. Il est donc impossible que l'union des deux pays subsiste dans la position inverse où ils se trouvent placés à l'égard l'un de l'autre. Désormais, le même souverain ne peut pas commander à tous les deux. Il faut opter.

S'il reste au Brésil, le Portugal ne se bornera pas à devenir une province du Brésil. S'il revient en Portugal, le Brésil, qui a goûté des douceurs d'un gouvernement local, voudra toujours y retourner. Le Portugal n'y aura plus

de sujets, que comme l'Espagne en compte en Amérique; et comme le Brésil est placé au centre du grand mouvement qui agite le continent américain, il est bien évident qu'il ne peut pas manquer d'y participer. Dans tous les cas, il y a divorce entre le Brésil et le Portugal (1).

L'attaque formée contre le Portugal a régénéré son armée. Les Portugais ont montré du caractère, et ne se sont soustraits à aucun sacrifice; et comme justice doit être rendue à tout le monde, sans acception de pays, il faut reconnoître que c'est à l'Angleterre qu'est due la régénération de ce peuple qu'elle a trouvé abattu; heureux d'avoir rencontré dans ses alliés

(1) Depuis que cet article est écrit, les papiers publics ont annoncé que le prince du Brésil y fixoit son séjour, par les motifs indiqués ci-dessus.

des modèles d'ordre au milieu des désordres de la guerre, des modèles d'humanité au milieu des sévices de la guerre; plus heureux encore d'avoir cédé à ses instigations en éloignant ces odieuses réactions qui ont tourmenté un peuple voisin; comme si ce n'étoit pas assez des maux de la guerre pendant les discordes civiles, et qu'il fallût encore en souiller le retour de la paix.

Nous dirons ce qu'il faut faire de ce pays. Le parti que l'on annonce avoir été pris par le prince du Brésil, de se fixer dans cette contrée, nécessite un arrangement tel que celui que nous avions destiné pour le Portugal, avant que la résolution de ce prince nous fût connue.

CHAPITRE XXIII.

L'Espagne.

L'Espagne, séparée du reste de l'Europe, n'ayant eu la guerre qu'avec la France, chez laquelle elle a fini par la porter, n'y ayant rien gagné ni rien perdu, n'avoit aussi rien à demander pour elle-même au Congrès; ce qui est toujours la meilleure position pour délibérer. L'Espagne ne tenant par le territoire qu'à la France, est par sa position un appendice de l'Europe; c'est une île véritable par rapport à elle. Son influence directe en Europe doit donc être nulle, et pour en obtenir quelqu'une, cette puissance doit

se lier avec la France. C'est ce qu'elle a fait au Congrès. Les maisons régnantes dans les deux pays, unies par le sang, par les mêmes alliances, par les mêmes malheurs, et conséquemment par les mêmes besoins, ont dû se montrer réunies par les mêmes sentimens et les mêmes opinions. La voix de l'Espagne au Congrès n'a donc pu être que la voix de la France. Quand celle-ci réclamoit pour Naples, pour la reine d'Etrurie, pour la Saxe, l'Espagne devoit joindre ses réclamations à celles de la France. Il a dû en être de même pour les principes de légitimité qui entroient aussi avant dans les intérêts des Bourbons d'Espagne que dans ceux des Bourbons de France.

Cela suffit pour montrer la ligne que l'Espagne a suivie dans le Congrès.

Nous cesserons donc de nous occuper de l'Espagne d'Europe. Désormais, ce n'est plus qu'en Amérique qu'il faut la chercher.

CHAPITRE XXIV.

Cessions et réunions des Peuples.

Il s'est élevé une réclamation qu'on peut appeler générale, sur les cessions et les réunions dont le Congrès a eu à traiter, et que dans toute espèce de plan il ne pouvoit éviter.

Le parlement d'Angleterre, auquel seul en Europe appartient le droit de porter ses regards et d'élever la voix sur les affaires générales de l'Europe comme sur les affaires propres à l'Angleterre, a usé de ce superbe privilége pour faire entendre des plaintes très-vives sur cette facilité à scinder les nations, à les permuter, à les transporter d'une domination qu'elles aimoient,

et dont elles avoient l'habitude, à une autre qu'elles ne connoissent pas, que souvent elles haïssent; enfin, à donner aux souverains de nouveaux sujets, et aux sujets de nouveaux souverains.

Cette manière de procéder sur les nations a été préparée par les opérations diplomatiques et militaires du dernier gouvernement de la France. Voyez tout ce qu'il a changé, donné, repris et réuni, pour finir par tout perdre.....

Le partage de la Pologne avoit donné le premier exemple de ces attaques à l'existence des nations, attaques à peu près inconnues en Europe depuis la chute de l'empire romain et les grandes invasions des barbares. Les changemens ont presque toujours été les résultats de mariages, de successions ou d'accords pacifiques; et, ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ces mêmes chan-

gemens étoient bornés dans leurs effets, et prolongés sur un long espace de temps : prenez l'histoire, et voyez ce que souvent ont coûté de temps et d'efforts les réunions les moins importantes. Dans le temps actuel, c'est le contraire. C'est tout à coup et tout à la fois que des nations entières perdent leur existence. Ainsi la Norwège, Gênes, Venise, le royaume d'Italie, la Pologne, une partie de la Saxe, et d'autres pays, changent au même moment.

Il faut observer trois choses :

Le nombre, le mode, et les motifs de ces opérations.

Sûrement on ne prétend point que le monde ne change pas de face, que les propriétés souveraines doivent toujours rester dans les mêmes mains, et que la guerre ne peut pas enrichir l'adroit ou le fort des dépouilles du

maladroit ou du foible. Les archives de l'univers sont pleines des preuves du contraire (1).

La guerre ne laisse jamais une nation où elle l'a prise, a dit Burke : ce mot doit s'appliquer surtout aux effets de la guerre qui a donné lieu au Congrès. Jamais terme de guerre n'avoit trouvé les nations plus loin du point de départ.

Il ne faut pas se méprendre sur la nature des réclamations qu'ont excitées les réunions et cessions proposées. C'est qu'on n'y a aperçu que la satisfaction d'intérêts personnels, et qu'on n'y a rien reconnu qui fût dirigé vers

---

(1) La Fontaine a dit :

Jupin, pour chaque état, mit deux tables au monde :
L'adroit, le vigilant, et le fort sont assis
A la première, et les petits,
Mangeant leur reste, à la seconde.

l'utilité générale. On n'a pu y distinguer ni le prix ni le dédommagement du sacrifice. Les hommes ne se refusent jamais à ceux dont le bien général est le résultat et le but; mais, par un sentiment égal de justice envers eux-mêmes et envers les autres, ils se retirent dès que ces sacrifices ne leur paroissent se rapporter qu'à des intérêts particuliers. Personne, et avec raison, ne fait assez peu de cas de lui-même pour se croire destiné à servir de victime ou de pâture à un autre.

Si donc le Congrès eût présenté, dans ses cessions ou réunions, les motifs toujours irrésistibles d'une grande utilité publique, il n'y a pas de doute que ces nobles consolations offertes par l'Europe à une partie de ses enfans, soutenues par la faveur de l'opinion générale, n'eussent été acceptées par eux : on se méfie trop de l'empire de

la raison sur l'homme, et de l'accès qu'elle trouve jusque dans son cœur. Quand une fois les hommes ont bien fixé la justice et la raison d'une chose, ils n'ont plus rien à lui contester : il suffit de la leur démontrer. Mais quand on a vu que chacun ne songeoit qu'à lui ; qu'il ne s'agissoit pas des sûretés de l'Europe, mais des indemnités de tel prince ; qu'il falloit tant de millions d'âmes à celui-ci, tant de millions d'âmes à celui-là; que l'un s'étoit retenu telle nation, l'autre telle autre nation : alors les réclamations se sont élevées, et ont dû trouver autant de consentans que d'auditeurs. L'orgueil de l'homme a répondu à ceux qui l'interrogeoient, et qui demandoient si les hommes étoient des troupeaux destinés à être partagés sous un certain nombre de houlettes.

Cette faute est immense, et ne peut

être assez déplorée : elle laisse dans les esprits de longs germes de mécontentement ; elle fournit une réponse contre ceux qui se plaignent que les peuples deviennent mutins et difficiles à gouverner : beau miracle, quand ils voient qu'ils ne sont comptés pour rien par les gouvernemens !

Eh ! dans quel temps se permet-on ces attaques à la propriété la plus chère aux nations ? C'est après que toute l'Europe a retenti de cris contre celles que Napoléon s'étoit permises ; c'est après les hommages répétés aux droits des nations, après des assurances formelles de tout coordonner à leur bonheur. Ce bonheur, elles pouvoient le voir dans l'intérêt général ; mais dans un intérêt privé ! jamais. Comment fera-t-on accroire à l'Italie que son bonheur demande qu'elle soit autrichienne ? à Gênes, qu'elle fasse partie

du Piémont? à la moitié de la Saxe, qu'elle soit appelée par son propre avantage à accroître la Prusse? On l'eût plutôt persuadé à la totalité de la Saxe; car au moins, à côté du désagrément de la réunion, elle auroit pu apercevoir quelque avantage, tel que celui de faire partie intégrante d'un état assez fort pour la protéger efficacement.

Pendant que ces dispositions illibérales étoient signalées par l'esprit public de l'Europe, des membres mêmes du Congrès, pour s'opposer à de certains projets, faisoient sonner bien haut les droits des peuples, et marquoient d'un sceau de réprobation des réunions projetées (1). Il est vrai qu'en même temps ils passoient condamna-

(1) Voyez la note remise par l'ambassade françoise.

tion sur une partie de ces mêmes réunions : ainsi on les a vus, en s'élevant contre la réunion de la Saxe, consentir à son partage; on les a vus garder le silence le plus absolu sur la réunion de l'Italie, qui étoit bien autrement importante.

Le Congrès a donc péché dans cette partie, par ce qu'il a dit et par ce qu'il n'a pas dit, par ce qu'il a fait et par ce qu'il n'a pas fait.

Les cessions et réunions de peuples ayant toujours un côté pénible, sinon odieux pour les peuples cédés, et même pour ceux qui ne le sont pas, il falloit au moins apporter quelque attention pour donner aux formes qui ont accompagné celles que le Congrès a ordonnées, un caractère de grandeur et de noblesse digne à la fois de la cause, des auteurs et de la destination de ces arrangemens. Au lieu de cela, pendant

trois mois on n'a entendu parler que d'évaluations arithmétiques les plus humiliantes pour l'espèce humaine.

Cette inconvenance a été saisie comme elle ne pouvoit manquer de l'être dans un temps où l'on est si fort exercé à rechercher les faces des questions, et toutes les nuances des paroles et des actions. Cette violation de la dignité de l'homme et des droits des nations en a réveillé le sentiment : on s'y est montré plus attaché à mesure qu'on les a vus plus oubliés ; le courroux que l'outrage de cet oubli excitoit, s'est propagé plus loin et plus profondément que n'auroit fait la douleur de cessions, même plus étendues, si elles avoient été accompagnées de formes plus décentes.

En comptant par âmes, on a représenté la partie la plus noble de l'homme

comme l'objet matériel de la chose la moins noble, qui est d'être destinée à l'usage d'un autre. Ainsi, la révolution qui a débuté par l'opinion par tête, a fini par le partage des âmes.

CHAPITRE XXV.

Politique permanente de l'Europe.

Les principes généraux de la politique permanente de l'Europe se trouvent déjà indiqués dans les divers articles que nous venons de traiter : essayons de les réunir dans un même tableau. Trois principes doivent diriger l'Europe :

1°. Réunir ses forces, simplifier leur action, les organiser d'après les besoins et les convenances des peuples.

2°. Partager sa défense en deux grandes divisions, opposées aux deux puissances qui menacent l'Europe, l'Angleterre et la Russie.

3°. Étendre la civilisation générale dans ses rapports avec les intérêts de l'Europe.

Il est évident que par les accroissemens de l'Angleterre et de la Russie, l'Europe se trouve pressée entre deux masses dominatrices, dont l'une menace toute la richesse, et l'autre toute la liberté de l'Europe. Par-là même, l'Europe se trouve partagée en deux grandes divisions : l'une, *maritime*, celle de l'Ouest, qui s'étend depuis la Norwége jusqu'au détroit de Gibraltar ; l'autre, continentale, celle qui comprend les états placés de la Suède jusqu'à Constantinople, et de la Vistule jusqu'au Rhin. Qu'on prenne la carte.

Ce n'est pas trop quand on examine l'unité de la partie assaillante, et toutes les désunions des parties défendantes. On doit porter le même jugement à l'égard de l'Angleterre ; sa position,

qui coupe le nord de l'Europe du midi de cette contrée, l'unité de conseils, de langage, d'intérêt, de tactique, de finances, lui donne sur la ligue de ses adversaires des avantages qui font plus que balancer l'infériorité du matériel de leur puissance respective. Sûrement la France, l'Espagne, la Hollande et tout le Nord réunissent et renferment dans leur sein plus de moyens matériels de puissance que l'Angleterre n'en peut contenir; mais ces états ne peuvent pas s'en servir avec la même facilité qu'a l'Angleterre pour disposer des siens; par conséquent ils sont moins forts. Il s'agit donc de balancer ces deux puissances, autant qu'il est possible, avec les élémens dont on a à disposer. Dans cette vue, nous regardons la Suède, la Prusse, l'Empire, l'Autriche et la Turquie comme devant se tenir étroitement liées ensemble, et en état

de barrière permanente contre la Russie : qu'on y prenne bien garde, nous disons en état de barrière, et non d'inimitié. Jusqu'ici la politique n'a connu que ce mot odieux. Il ne s'agit pas d'enlever à la Russie rien de ce qu'elle possède, de fomenter chez elle des troubles, de solliciter les Polonois, d'agacer la Suède par l'appât de la Finlande; ces viles pratiques appartiennent à ce qu'on appelle *le métier*: manœuvres usées, odieuses, et qu'on voudroit à jamais bannies de la conduite des affaires. Notre but est plus élevé, nos moyens plus simples. Que chacun garde ce qu'il a; qu'il le garde en toute sûreté : mais comme on ne vit pas sur parole, qu'il y ait des garanties pour les foibles contre les forts.

Après avoir fait la faute immense de laisser la Russie franchir la Vistule, il faut employer tous les correctifs que

la mauvaise position dans laquelle on s'est placé peut admettre. Ils se trouvent dans la fédération que nous venons d'indiquer. La puissance toujours ascendante de la Russie a changé tous les rapports. Elle a rendu alliés tous ceux qui avoient passé leur vie en état d'inimitié. Désormais, les Turcs ne viendront plus faire le siége de Vienne; mais le souverain de Vienne sera uni avec eux pour empêcher que le maître de Pétersbourg ne fasse pas celui de Constantinople.

Cette fédération continentale aura pour seconde ligne la France et le royaume des Pays-Bas; car, au moment où la Russie se déborderoit en Allemagne par la route de la Prusse, il est bien évident que la défensive se trouveroit portée à la ligne du Rhin, et que ce seroit le tour de la France de marcher pour refouler le torrent.

La Russie ayant sur son front l'Autriche et la Prusse, sur ses flancs la Suède et la Turquie, est encadrée de manière à pouvoir être contenue passablement: nous disons passablement, car elle ne pourroit l'être efficacement que par l'établissement d'une grande limite telle que la Vistule, couverte de forteresses, ainsi que la ligne du Rhin l'est en Alsace: au lieu que la défensive actuelle de l'Allemagne commence dans les plaines ouvertes de la Silésie et de la Moravie, et par conséquent ne tient à rien.

La division de l'Ouest doit se former de toutes les puissances dont les côtes regardent l'Océan. De ce côté, il y a une autre Russie, à laquelle, comme à la première, on ne peut donner quelque frein que par une réunion constante. Ainsi, la Suède, le Danemarck, les Pays-Bas, la France, l'Espagne, n'ont

plus, pour ainsi dire, qu'un seul pavillon, celui d'alliance. Toute séparation de leur part entraîneroit l'asservissement commun. Ces puissances n'ont rien à s'envier, rien à se demander : elles sont alliées naturelles, de la façon de l'Angleterre, par la seule prééminence de sa marine. C'est leur infériorité qui les réunit, non pas contre elle, en vue de lui nuire, mais pour elles-mêmes, en vue de se conserver.

Ces deux points de vue principaux sont désormais le pivot de toute la politique de l'Europe. Tous les intérêts viennent s'y rattacher.

Si, à ces idées générales, il pouvoit nous être permis de joindre quelques aperçus sur l'ordre que le Congrès devoit établir, non pas dans toute la latitude avec laquelle il avoit le droit et le pouvoir de le faire, mais dans les

limites, qu'il avoit données lui-même à sa juridiction, nous dirions :

1°. Qu'on a annulé l'Italie en la morcelant comme on a fait, et surtout en la rendant autrichienne. Elle affoiblira l'Autriche par les ombrages qu'elle est destinée à lui donner pendant long-temps, et qui la forceront à consacrer une partie de ses forces à sa garde. Au contraire, dans un système, même inégal avec celui que nous avons indiqué, l'Italie devenoit un membre très-efficient de la grande association européenne. On a commis là un retrait très-dommageable de la force générale de l'Europe. On songe toujours à faire les affaires de quelques princes, et jamais celles de l'Europe.

2°. Qu'il faut donner les mêmes regrets à certains arrangemens adoptés pour l'Allemagne, qui font aussi une grande déperdition de ses forces. Ce

pays compte beaucoup de souverains et peu de puissances. Chacune a sa politique à part, et s'occupe d'elle et de ses petits intérêts, avant de penser au corps de l'Europe et aux intérêts de l'Europe. C'est autant de perdu pour elle. Il faut des dangers extrêmes pour que ces états secondaires lui reviennent. Il étoit donc essentiel de diminuer cet inconvénient, en fortifiant les rois de cette contrée pour les rendre plus européens. Il y a trop de rois en Allemagne; ce qui n'est pas meilleur pour les trônes eux-mêmes que pour l'Europe.

3°. Qu'il falloit faire au roi de Saxe un établissement convenable pour lui sous les rapports de l'indemnité, et pour l'Europe sous ceux de la politique.

Lorsque nous avons insisté sur l'importance politique de l'incorporation

de la Saxe à la Prusse, pour fortifier de ce côté la barrière de l'Allemagne, nous étions bien loin de songer à condamner un prince aussi auguste par ses vertus personnelles que par l'éclat de son rang, à la perte de ses états. A Dieu ne plaise que ces indignes pensées aient pu s'offrir à notre esprit; mais nous pensions que, puisque l'heure des sacrifices en faveur de l'Europe étoit arrivée, puisqu'il étoit démontré qu'une partie de la Saxe ne pouvoit échapper à la Prusse, il ne falloit plus s'occuper que de trouver pour le roi de Saxe un dédommagement égal en puissance et en dignité à l'offrande qu'il auroit faite à la bonne constitution politique de l'Allemagne; et ce dédommagement se trouvoit tout naturellement dans la cession de tout le territoire que la Prusse occupe entre le Rhin et le Weser. On auroit érigé

cet état en royaume : il eût été plus puissant que ceux d'Hanovre et de Wurtemberg, et au moins autant que le royaume actuel de Saxe, sans avoir aucun de ses inconvéniens. Cet arrangement présentoit plusieurs grands avantages : le premier pour l'Allemagne, en ce qu'il fortifioit la barrière contre la France ; le second pour le corps de l'Europe, en parant à la dispersion des états prussiens, et en les plaçant tous en regard de la Russie ; le troisième, en ce qu'il permettoit au royaume des Pays-Bas d'atteindre la limite du Rhin et de la Moselle, qui forment ses barrières naturelles. Cet état restera sans frontières véritables tant que cet arrangement n'aura pas lieu.

4°. Qu'il falloit faire rentrer la France dans les pays compris entre le Rhin et la Moselle, ainsi que dans la

totalité de la Savoie et du comté de Nice. Le traité de Paris l'en a dépouillé. Le Congrès de Vienne a livré l'entre-Rhin et Moselle à plusieurs princes d'Allemagne pour lesquels on ne trouvoit plus d'indemnités : le terrein étoit épuisé en Allemagne. On a enlevé ce pays à la France par deux raisons :

1°. Parce qu'il n'avoit pas toujours été françois : c'est une idée d'habitude et non de politique, et ce n'étoit pas au moment dans lequel d'autres puissances s'accommodoient de territoires qui ne leur avoient jamais appartenu, qu'il falloit faire à la France l'application rigoureuse de ce principe, qui d'ailleurs est tout-à-fait arbitraire.

2°. Parce qu'on vouloit écarter autant que possible la France de l'Allemagne. C'est une idée qu'on pourroit appeler de crainte, provenant de la terreur encore subsistante qu'a inspi-

rée la France. L'effet survit à la cause. A le bien examiner, cette crainte pourroit passer pour un anachronisme. On a fait à un temps l'application des idées d'un autre temps. On voit toujours la France sous les formes effrayantes de sa révolution, avec le redoublement de forces que cette révolution lui a prêtées : tandis qu'il s'agissoit de la France rentrée dans les habitudes ordinaires, des gouvernemens de l'Europe, pacifique par nature, et d'autant plus pacifique qu'un arrangement plus approprié aux circonstances ne lui auroit laissé rien à désirer. Il s'agissoit des temps à venir, et on les a réglés par les temps passés. Tout l'espace qu'on a livré à des princes séparés de ce pays par de grandes distances est perdu : d'ailleurs, ce ne seroient pas ces petits souverains qui arrêteroient la France, si elle vouloit déborder en

Allemagne : si Mayence effrayoit trop dans les mains de la France, on pouvoit le démolir ou l'annuler en élevant vis-à-vis des défenses correspondantes.

5°. Qu'il étoit à propos d'attribuer au Danemarck, auquel, malgré le traité de Kiel, on n'a pu assigner qu'une ombre d'indemnités, les villes de Hambourg et de Lubeck, avec la partie du territoire d'Hanovre qui est sur la droite de l'Elbe. En vain diroit-on que la franchise du port de Hambourg importe à toute l'Allemagne. A-t-on craint qu'en devenant Danois il ne cessât d'être commerçant? Altona, à la porte de Hambourg, ne fait-il pas un grand commerce? Les deux rives de l'Elbe n'appartiennent-elles pas au Hanovre et au Danemarck, sans que le commerce de l'Allemagne en souffre? C'est encore là une de ces anciennes idées

qui n'ont plus d'application dans le temps présent. Il faut porter le même jugement sur celle qui a fait penser long-temps que les républiques étoient plus propres au commerce que les monarchies : toutes les capitales du commerce de l'Europe ne sont-elles pas des capitales de monarchies ? Pétersbourg, Stockholm, Copenhague ; Londres, Lisbonne, Naples, Constantinople lui-même sont-ils donc des républiques ? Paris fait maintenant le principal commerce de la France. Le commerce fleurit partout, quel que soit le gouvernement, pourvu que ce gouvernement lui accorde la seule protection dont il a besoin, laquelle consiste à ne pas s'en mêler.

6°. Que le Portugal, abandonné par son souverain, qui s'est fixé dans un autre monde, devoit être assigné à un prince européen qui y résidât : les

trônes sont des bénéfices à résidence. Le bien mutuel de ce pays et de l'Espagne exigeoit que le nouveau souverain fût choisi parmi les princes de la maison de Bourbon. On n'a pu accorder à la reine d'Etrurie qu'une indemnité qu'on pourroit appeler dérisoire, et dont il paroît qu'elle ne veut pas. Pourquoi le roi son fils n'auroit-il pas été appelé à gouverner cet état délaissé? C'étoit le moyen d'éteindre une partie des jalousies qui règnent entre les monarchies d'Espagne et de Portugal.

7°. Que le grand-duc de Toscane auroit dû être placé en Sardaigne avec un titre royal : la Corse devoit faire partie de son nouvel apanage. Ces deux îles, situées au centre de la Méditerranée, auroient reçu une nouvelle vie par la présence d'un souverain uniquement occupé d'elles. La Sardaigne

doit souffrir de l'absence du roi, comme la Corse souffre de l'éloignement de la France. Que fait d'ailleurs la Corse à la France? En 1789, la Corse lui coûtoit annuellement plus de 800,000 francs: cet établissement étoit inutile et cher; ce qui faisoit croire que la France le retenoit moins pour elle, que pour empêcher qu'un autre ne le possédât. Par suite de ce système, le roi de Sardaigne recevoit Lucques et la Toscane, et possédoit tout le Littoral de la Méditerranée, que Gênes lie parfaitement avec le Piémont.

Tel étoit l'ordre que nous avions regardé comme le plus convenable aux circonstances, et qu'il étoit aussi facile d'établir que tout autre: il dépendoit de la volonté du Congrès; il portoit avec lui l'accomplissement des trois conditions que nous avons indi-

quées comme indispensables dans l'état nouveau de l'Europe : 1°. la simplification de son système ; 2°. la réunion de ses forces ; 3°. la distribution des pouvoirs européens adaptée au vœu et à l'état politique et moral des nations.

Que l'on compare ce plan avec ce que le Congrès laisse après lui, et que l'on voie quel est celui des deux qui répond le mieux à l'attente qu'a dû exciter l'Europe assemblée dans tout l'éclat de sa majesté, dans toute l'étendue de sa puissance et de ses lumières.

CHAPITRE XXVI.

Double état de l'Europe.

Après avoir traité en détail de tous les états de l'Europe, ne seroit-ce pas laisser le tableau incomplet que de ne pas faire remarquer une singularité qui se montre au milieu d'elle pour la première fois depuis la création du monde? Presque tout y existe à double: on diroit qu'il y a deux Europe, politiquement, civilement et religieusement.

A l'ouverture du Congrès, cette double existence se faisoit remarquer plus encore qu'elle ne le fait aujour-

d'hui. Quelques-unes des décisions du Congrès, l'entreprise de Napoléon, et des arrangemens particuliers entre quelques princes, ont effacé plusieurs traits de cette singulière position.

Que l'on veuille bien prendre la peine de suivre cet exposé.

La Suède a un roi reconnu et un roi réclamant.

Il y a peu de jours que le trône de Naples comptoit deux compétiteurs.

Il y a peu de jours que les comptes sont apurés entre Charles IV et Ferdinand VII (1).

Plusieurs hommes encore vivans ont régné où d'autres règnent aujourd'hui.

La Suède et la Norwège,
La Hollande et la Belgique,
La Russie et la Pologne,

(1) Voyez le traité entre le père et le fils.

La Prusse et la Saxe,
L'Autriche et l'Italie,
Le Piémont et Gênes,

présentent des réunions et incorporations totales ou partielles, souvent à titre d'égalité, quelquefois même de supériorité. Quelques-uns de ces états suivront leurs propres lois : ainsi la Norwège a sa diète à part; les divisions de la Pologne attachées à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche, doivent, aux termes du traité de Vienne, obtenir une représentation et des institutions nationales. L'Italie ne sera pas régie d'après les lois de l'Autriche et de la Hongrie. Il n'est pas jusqu'à l'île d'Elbe qui n'ait compté à la fois un détenteur et un aspirant.

Si de l'Europe on passe aux colonies, on trouvera que le pavillon blanc et le pavillon noir se disputent Saint-Domingue; que l'ancien maître blanc

demande au nouveau maître noir de lui restituer ses champs fertiles, et de les faire fructifier de nouveau pour lui : on trouvera l'immense Amérique ébranlée toute entière, et ruisselante d'un sang répandu pour et contre l'Espagne, pour la liberté du Nouveau-Monde en opposition à la dépendance que l'Ancien veut maintenir, pour la supériorité et la domination des Européens contre l'égalité et l'émancipation que les enfans de l'Amérique réclament.

Le Portugal et le Brésil sont encore unis de nom, mais dans une position inverse de ce qu'elle étoit antérieurement au passage du prince-régent en Amérique; ils ne peuvent plus maintenir leurs anciens liens dans un contraste si nouveau.

Sûrement jamais le soleil n'a éclairé rien de pareil. Se tourne-t-on du côté

du civil, c'est le même spectacle : en combien de pays la terre ne compte-t-elle pas de doubles propriétaires ?

Quelle est la place qui n'ait pas eu plusieurs titulaires, qui sont exposés à se rencontrer tous les jours ?

On diroit qu'un double esprit anime tous les hommes, et s'est emparé d'eux. Les mots ont deux acceptions, les actions deux mesures ; et, pour que ces balances soient moins justes, ce sont toujours des balances de parti.

Le dogme a cessé d'être un objet de discussion : il est consolant de penser qu'il est resté un objet de respect pour tout le monde. Mais la division s'est établie sur la manière d'envisager la religion par rapport à la société : les uns veulent la faire valoir par le maintien rigoureux des observances légales ; les autres, sans les infirmer, se rattachent plus particulièrement à la mo-

rale, comme sauve-garde de la société.

Des faits particuliers, qu'il est inutile de rappeler, ont fait ressortir cette ligne de démarcation; ils ont dû apprendre aux imprudens que leur manière de voir pouvoit bien n'être pas partagée par tout le monde.

Nous bornerons là ce rapprochement, qu'il seroit facile de pousser plus loin. Le but sera rempli, si l'on a fait sentir combien il faut de discernement et de prudence pour empêcher que tant d'élémens de division ne deviennent des principes de discorde et ne rallument de grands incendies.

CHAPITRE XXVII.

Oublis du Congrès. — Religion, Colonies, Commerce.

L'ORDRE politique de l'Europe n'a pas été seul ébranlé dans le cours de la révolution; ce ne sont pas seulement les territoires et les gouvernemens qui ont été atteints par les subversions auxquelles le Congrès se proposoit de remédier : l'ensemble de l'ordre social a de même été affecté par des bouleversemens semblables à ceux que l'ordre politique a éprouvés; le monde moral a été troublé comme le monde politique.

Cette observation s'applique prin-

cipalement à trois articles : l'état du culte catholique, les colonies, et le commerce. De grands malheurs ont au moins eu l'effet de ramener les hommes qui sont restés si fort divisés sur d'autres points, à s'entendre sur celui-ci : c'est que la religion est la base des sociétés. Le principe est reconnu, il ne peut plus y avoir d'opposans à cet égard. La conséquence de ce principe est que l'état civil du culte ne peut rester incertain et précaire. La religion catholique est celle de la plus grande partie des habitans de l'Europe. Cette contrée compte à peu près cent millions d'hommes attachés à ce culte. Son état civil a été entièrement changé par la révolution.

Le clergé catholique étoit élevé dans toute l'Europe à un haut degré d'honneurs et de fortune. Un grand nombre de ses membres, ainsi que plusieurs

corps ecclésiastiques, prenoient place parmi les souverains. Dans tous les corps politiques, les premiers rangs étoient assignés au clergé : c'étoit la loi générale de l'Europe; c'est encore celle de l'Angleterre à l'égard de ses pairs. Mais presque partout le clergé a perdu son rang et sa fortune : en France, en Allemagne, en Pologne, il est effacé du corps politique, et borné aux seules fonctions de son ministère. On vient de voir cette exclusion l'atteindre dans un pays qui s'est toujours montré très-attaché à la religion catholique et à ses ministres : la loi fondamentale des Pays-Bas, qui accorde des distinctions à la noblesse, n'assigne aucun rang au clergé dans la nouvelle organisation politique de l'état (1). Le

(1) En France, on a été encore plus loin ; car les deux dernières tenues des colléges

clergé se trouve ainsi bien loin des temps où les Suger, les d'Amboise, les Wolsey, les Grandvelle, les Richelieu, les Mazarin, les Fleury, présidoient avec tant d'éclat, de force ou de sagesse aux destinées des plus grands états de l'Europe.

Le clergé, devant servir de guide aux peuples, doit être très-éclairé : il faut que ceux qui ont à instruire les autres en sachent plus qu'eux ; il faut aussi que ceux qui ont à régler, à corriger les autres, ne dépendent pas d'eux : autrement le ministère est lié ou moins considéré. Ainsi les lumières et l'indépendance sont les attributs distinctifs et essentiels de l'existence

---

électoraux n'ont pas présenté la nomination d'un seul membre du clergé. C'est vraisemblablement un exemple unique dans l'histoire des peuples modernes qui vivent sous la religion chrétienne.

du clergé; mais, par son nouvel état, il est attaqué dans ces deux sources principales de son existence.

1°. Par la nature même des élémens qui contribuent à son renouvellement.

Il faut bien considérer la constitution de l'état ecclésiastique.

L'éducation ecclésiastique est longue et chère. Le prêtre catholique est séquestré, par état, de toutes les occupations lucratives qui appartiennent aux autres professions; il ne peut, comme elles, cumuler ou varier ses occupations : il n'en a qu'une, et pour toute la vie. Il est donc, sous ce rapport, placé dans une condition inférieure à celle des autres classes de la société. Les degrés si nombreux et si variés qui composoient l'ancienne hiérarchie ecclésiastique, n'existent plus. Le nombre des places est si uniforme

et si court, qu'il fournit bien peu de nuances entre un évêché pauvre et une cure encore plus pauvre. Les moyens de placement et d'émulation manquent donc à la fois dans le clergé. Par conséquent, les classes qui jadis apercevoient dans cet état des moyens aussi assurés qu'honorables d'existence, n'y seront plus appelées par le même attrait; les parens qui se regardent comme chargés plus directement du sort que de la vocation de leurs enfans, n'éprouveront qu'un foible empressement pour les faire entrer dans un état qui ne leur offrira plus que des dédommagemens très-bornés pour les sacrifices qui y conduisent. La composition du clergé s'en ressentira nécessairement, et par elle aussi la manière d'être de ce corps. Les vertus resteront les mêmes : il y en a eu, il y en aura toujours beaucoup du

le clergé catholique; mais, en se renouvelant dans des classes moins éclairées, en s'occupant d'objets moins relevés, il n'atteindra pas à la même élévation que ses prédécesseurs.

2°. Les moyens de subsistance du clergé se tirent des tributs payés par les peuples. C'est Joseph II qui a donné en grand l'exemple de subvenir par ce mode à ses besoins, et de déroger aux lois et aux habitudes que depuis des siècles l'Europe avoit suivies à l'égard du clergé. Le culte catholique est défrayé comme les autres services publics. Mais il faut observer, 1°. que dans les momens de crise, le clergé est plus exposé à être négligé, par là même qu'on le suppose plus patient. Voilà la seconde fois, depuis deux ans, que les traitemens ecclésiastiques de France sont arriérés de manière à faire éprouver de grandes souffrances aux mem-

bres du clergé. 2°. Que le clergé, étant composé généralement de cadets de familles pauvres, vivant presque toujours hors de leurs familles, ne pouvant ni cumuler ni changer ses occupations, est bien plus dépendant de l'état qu'il remplit que les classes qui ne portent pas le joug des mêmes obligations. Les hommes placés sous une pareille constitution d'état, ont besoin d'un plus haut degré de certitude dans leurs moyens d'existence que ceux qui vivent sous une discipline moins sévère. C'est précisément le contraire qui a lieu dans cet instant.

Cet exposé doit suffire pour montrer que l'état du clergé catholique est affecté d'une manière qui mérite de fixer l'attention des gouvernemens. La religion et tout ce qui s'y rapporte sont des objets d'une trop haute importance pour être négligés dans aucune

des parties qui contribuent à son maintien. Il ne s'agit pas de rappeler le clergé au rang des souverains, non plus que de le faire rentrer dans la jouissance des richesses qu'il avoit acquises aussi légitimement qu'il s'en est séparé courageusement, mais il s'agit de lui assurer un sort fixe, indépendant, également éloigné de l'ancienne opulence et de l'indigence actuelle; car, après avoir été un objet d'envie, il s'en faut de bien peu qu'aujourd'hui il n'en soit un de pitié. Le clergé doit être sans inquiétude sur son entretien de chaque jour, indépendant dans l'exercice des fonctions dont rien ne doit pouvoir altérer la liberté et la dignité. On a pu se croire fondé un instant à voir réaliser l'espoir qu'enfin ce grand article des garanties sociales de l'Europe trouveroit place parmi les occupations du Congrès. L'état de l'église

d'Allemagne lui a été déféré : c'étoit l'initiative de cette importante question ; mais bientôt les réclamations se sont bornées aux grands chapitres des églises de cette contrée. Comme ce ne sont pas là précisément les plus solides appuis de la religion, nous nous bornerons à observer qu'elles n'ont pas eu de suite.

A ces considérations générales sur l'état du clergé catholique, il faut en ajouter deux autres.

La première concerne l'exercice de l'autorité du Pape.

La seconde, le nouvel esprit qui doit animer le clergé.

Tout le monde a gémi sur les violences qu'ont éprouvées les deux derniers souverains pontifes. Ces procédés étoient tellement hors des habitudes de respect qui protégeoient le père de tous les chrétiens, et qui remplaçoient

la force de souveraineté qui lui manque, qu'il n'est personne qui ne se soit senti blessé par chacun des outrages dont ils ont été l'objet. Aux sévices personnels, on a joint le dépouillement de leurs états. C'est un bien commun au monde chrétien, qui veut voir son chef revêtu des attributs les plus révérés parmi les hommes; et qui, après tant de siècles de grandeur, le chercheroit avec douleur, et peut-être s'égareroit en le retrouvant dans un état inférieur à l'idée qu'il s'en est formée, ainsi qu'au rang que les siècles ont assuré à sa dignité. Le Pape doit être à Rome souverain inviolable de tous ses états, hors de toute querelle et débats politiques, sous la sauvegarde de la moralité du monde chrétien : voilà sa garde et son armée.

Mais aussi faut-il que, de son côté, le Pape ne voie dans toute la chré-

tienté qu'une société à pacifier et non à dominer; que toute prétention, tout retour à une antiquité dont les vestiges et la signification sont perdus, disparoissent enfin. La vétusté n'est pas l'antiquité. Que sans devancer le temps, sans presser sa marche, du moins on ne la contrarie pas, et on la suive, que les bornes entre les deux intérêts temporels et spirituels soient fixés de manière à ne pouvoir plus être confondus. Comment en effet, dans le temps où nous vivons, espéreroit-on attacher les hommes à une chose sous prétexte de religion, lorsque cette même chose conduit à laisser sans pasteurs les églises situées dans les états dont les chefs se trouveroient divisés d'intérêt temporel avec le Pape? Comment faire accepter par les hommes, que le spirituel doit être soutenu par le temporel, et le temporel vengé par

le spirituel, et que la religion entre pour rien dans cette interversion manifeste de la nature des choses ? Rien au contraire ne peut lui faire plus de tort. Comment faire entendre aux hommes de ce temps que les actes les plus nécessaires au gouvernement de l'église, tels que l'institution des premiers pasteurs, doivent être considérés comme de simples grâces ?

La cour de Rome rentrera sûrement dans les limites dont la transgression entraîneroit de fort graves inconvéniens. Elle ne voudra pas pousser sa victoire, *victoire fort grande*, de manière à se faire accuser à son tour d'ambition et d'esprit de conquêtes : ainsi dans ces derniers temps, on a vu des évêchés subir, sur de simples ordres de Rome, des changemens qui ne pouvoient résulter que de l'observation des formes reconnues à-la-fois par

l'église et par l'état. Ces invasions ont, comme on auroit dû s'y attendre, fait élever des réclamations; elles suffiront sûrement pour tenir la cour de Rome en garde contre de pareilles entreprises, et pour en empêcher le retour (1).

Cette cour va se trouver dans une position qui la forcera de modifier ses pratiques ordinaires; elle provient du changement qui s'opère dans une partie de la chrétienté. La Pologne catholique est partagée entre deux souverains qui ne le sont pas. Les acquisitions de la Prusse sur le Rhin lui donnent pour sujets ceux des anciens électeurs ou princes ecclésiastiques. La Belgique est gouvernée par un prince qui n'est pas de la même religion que

(1) Voyez ce qui s'est passé en 1814, relativement aux évêchés de Constance et de Basle.

les anciens souverains de ce pays : cependant les besoins spirituels de ces provinces, et les relations qui en sont la suite, ne changeront pas comme le nouveau gouvernement, ni avec lui; il faudra continuer de s'adresser à Rome; il s'établira donc entre le Pape et les souverains des communications d'une nature différente de celle qui existoient autrefois : ainsi le roi de Prusse ne sera plus considéré à Rome comme un simple marquis de Brandebourg; la Hollande ne sera plus bornée au régime des missions; le puissant souverain de la Russie, comptant dans ses sujets de Pologne, anciens et nouveaux, plusieurs millions de catholiques, ne peut plus être regardé par le Pape comme n'étant que le chef de l'église grecque de Russie. Il en est de même des catholiques d'Irlande; ils sont devenus trop nom-

breux, trop remuans, trop protégés par une partie de l'Angleterre elle-même, pour qu'ils n'obtiennent pas une existence qui donnera lieu au gouvernement anglois de traiter souvent avec Rome. Le roi de Wurtemberg érige des évêchés, et fonde des universités en faveur des catholiques. Le grand duc de Bade acquiert des pays catholiques. Tout est donc changé dans les rapports de la cour de Rome avec un grand nombre de souverains auxquels elle étoit étrangère avant cette époque. Ce passage à un nouvel état est digne d'observation, et demande de la part de la cour de Rome une grande attention, pour ne pas rebuter des princes nourris dans des idées étrangères aux siennes propres, et qui peuvent ne pas attacher une grande importance à des choses auxquelles on est peut-être dans l'habitude d'en mettre beaucoup à Rome.

Une partie du clergé de l'Europe a subi une cruelle épreuve pendant quinze ans ; il en est sorti couvert de gloire, et d'une gloire d'autant plus pure, qu'elle lui est entièrement personnelle ; car il a passé tout ce temps sans chefs, sans espoir, sans patrie, sans fortune, sans autres liens que ceux du devoir, et nulle part il ne s'en est écarté.

En tous pays le clergé a montré beaucoup d'attachement aux gouvernemens sous lesquels il avoit l'habitude de vivre. En Pologne, en Belgique, à Venise, en Espagne, en France, partout le clergé a paru également fidèle. Au Mexique, c'est le clergé qui soutient la cause de l'Espagne; les gouvernemens doivent compter sur lui ; ils le trouveront religieux observateur des engagemens qu'il aura contractés ; mais qu'à ces titres de

gloire, le clergé joigne aussi celui de se bien pénétrer de la connoissance de l'esprit du temps, au milieu duquel il exerce ses augustes fonctions; que pour leur donner plus d'efficacité, il les présente toujours comme un bienfait, qu'il les fasse accepter plutôt qu'il ne les commande; qu'il pénètre dans les cœurs comme un jour doux entré dans des yeux délicats; qu'en continuant d'être éclairé des lumières de Bossuet, il se montre pénétré de la douce morale de Fénelon; qu'il bannisse du milieu de lui toute espèce de contentions, toute apparence de ces funestes divisions qui montrent deux églises dans ce qui est essentiellement *un*; que ne pouvant plus, comme autrefois, être la source des lumières, il en soit toujours le foyer; que ces lumières soient toujours vives, et jamais brûlantes, plus dirigées vers le

présent et l'avenir que vers le passé, et qu'il n'affoiblisse en rien le respect qui s'attache en tout pays et en tout temps à la réunion des talens et des vertus, en détournant ses regards des grands changemens qui se sont opérés autour de lui, et qui lui assignent une place toute nouvelle dans l'esprit des hommes (1).

Les colonies ont ouvert pour l'Eu-

(1) C'est avec douleur qu'on a vu le clergé de la Belgique fomenter, par son exemple, de grandes oppositions à l'acceptation de la loi fondamentale proposée par le roi. Le prétexte sur lequel il s'appuyoit est dénué de fondement, et lui fait courir le risque de perdre de sa considération dans l'opinion de l'Europe. Au reste, ce qui se passe de la part du clergé en Italie, en Espagne, en Belgique, en Irlande, mérite de fixer la plus sérieuse attention des gouvernemens, et des hommes en possession de fixer l'opinion.

rope des sources de richesses qui en ont changé la face. Que l'on considère ce qu'elle étoit au seizième siècle, époque de leur découverte ; mais cette source est attaquée à-la-fois dans ses deux branches principales, Saint-Domingue et l'Amérique espagnole. C'est un principe élémentaire, en fait de colonies, que ce qui appartient à l'un intéresse tous les autres, la richesse principale de l'Europe venant d'elles, et se subdivisant dans toutes les mains : ce sont autant de canaux qui entretiennent au sein de l'Europe la fécondité. Les colonies sont le *Nil* de l'Europe. Mais dans quel état se trouvent-elles par suite des commotions auxquelles elles sont en proie depuis vingt-cinq ans ?

Saint-Domingue menace de devenir l'Alger des Antilles. Les chefs auxquels il est livré font craindre, s'ils

sont attaqués, de n'y laisser qu'un monceau de cendres détrempées dans du sang. Là, la destruction, l'extermination, feront la défense ; là, il ne faut pas compter sur les abdications, sur les arrangemens qui, en Europe, terminent à l'amiable tant d'affaires. A Saint-Domingue tout sera dévasté. Si tel est l'état dans lequel on doit le retrouver, il vaut encore mieux le laisser comme il est ; car enfin, quelque déplorable que soit cet ordre de choses, il prête à des relations commerciales, seul but de toute colonie. On peut du moins acheter et vendre à Saint-Domingue, et ce double mouvement des métropoles sur les colonies, et des colonies sur les métropoles, peut être entretenu. Nous sommes loin de partager l'opinion de ceux qui préféreroient de voir Saint-Domin-

gue englouti par les flots de la mer, plutôt que possédé par la population noire; cela ressemble beaucoup à : *Périssent les colonies plutôt que nos principes.* Mais, en cas d'attaque à force armée contre Saint-Domingue, si les nègres sont tués, s'ils se retirent dans les mornes, s'il faut de nombreux corps de troupes pour les contenir dans ces repaires, et les empêcher d'en sortir le fer et la flamme à la main, on n'aperçoit pas comment Saint-Domingue seroit plus profitable pour la France que pour les propriétaires. Les esclaves détruits, il faudra en acheter d'autres. A quel prix, en quel nombre? Les débarqués d'Afrique sur cette terre d'insurrection seront-ils toujours étrangers aux idées d'indépendance qui ont soulevé et armé la population semblable à eux. Il est

très-vraisemblable qu'avec ces nouvelles recrues, on n'auroit fait autre chose que d'avoir été chercher des soldats pour Christophe et ses ayans-cause. Toute cette question de Saint-Domingue est un cercle vicieux de crimes commis et de crimes à redouter, un labyrinthe de difficultés fait pour engendrer des difficultés encore plus graves; les nœuds sous lesquels Laocoon succombe enlacé, sont moins inextricables, et la tête des furies hérissée de serpens, n'effraye pas les regards par un plus monstrueux assemblage.

C'est encore au nom de l'indépendance que le vaste continent de l'Amérique est arrosé de sang. Du détroit de Magellan à la Californie, on se bat, on se déchire : c'est la plus vaste guerre civile dont l'humanité ait eu à gémir. L'Espagnol s'est montré en Amérique

ce qu'il a été en Europe, constant et féroce, quoique très-souvent généreux, inflexible dans son opinion, invariable dans son parti; également inébranlable et inexorable. Pour l'Espagnol, le sang, les ruines ne sont rien : c'est faire triompher son parti, qui est tout. Ainsi, dans les provinces de Caraccas et de Vénézuéla, les mêmes villes ont été prises, reprises et saccagées dix fois : Monté-Vidéo a résisté jusqu'au dernier jour; Buénos-Ayres s'est montré infatigable dans la poursuite de l'indépendance. Ce caractère espagnol, toujours le même dans des climats et dans des circonstances si différentes, est vraiment bien remarquable.

L'Amérique, séparée de l'Espagne, ressemble à un vaisseau errant au milieu d'une mer orageuse, sur lequel

l'équipage s'égorge. C'est Napoléon qui, en attaquant l'Espagne, a coupé le câble qui attachoit ce vaisseau au rivage. Mais tandis que l'Espagne combattoit pour repousser le joug de la France, de son côté l'Amérique s'armoit pour se soustraire à celui de l'Espagne. Il étoit bien évident que cela devoit finir ainsi. Les idées d'indépendance qui fermentoient depuis longtemps au sein de l'Amérique, ne pouvoient manquer de faire explosion à la première lueur de liberté : jamais occasion n'avoit été plus favorable, et ne fut saisie plus avidement.

Mais, pendant qu'on se bat et que l'on s'égorge en Amérique, qui est-ce qui cultive les champs de l'Amérique? qui achète les marchandises de l'Europe? qui exploite les mines qui payent tout en Europe et dans tout l'univers?

Si on se bat au Mexique, on souffre en Europe (1). C'est à ce mal qu'il falloit remédier : et qui mieux que le Congrès pouvoit le faire? qui mieux

(1) En temps ordinaire, le Mexique envoyoit annuellement en Europe,

	dollars.
En métaux monnoyés.	32,000,000
En 1814, on n'a frappé à Mexico que.	7,624,132
On a été réduit, en 1813, à frapper en cuivre.	6,124,134

C'est la première fois, depuis la conquête, qu'on a frappé du cuivre.

La diminution dans l'envoi des denrées a dû être encore plus considérable. En 1788, le Mexique recevoit annuellement plus de cent millions de marchandises d'Europe. Il en envoyoit pour une très-grande somme. Ce mouvement est arrêté : quelle perte pour les deux pays!... Voyez aussi ce que les papiers américains publient sur la rareté du numéraire aux États-Unis.

que lui pouvoit faire sentir qu'il ne s'agissoit pas seulement de l'Espagne, mais de toute l'Europe, visiblement affectée par ces commotions ? C'étoit dans ce même ordre d'idées générales qu'on apercevoit un moyen de prévenir le saccagement de Saint-Domingue. Il résistera, parce qu'il s'attend à n'avoir affaire qu'à la France seule : peut-être prendroit-il d'autres déterminations s'il voyoit toutes les puissances coloniales dressées contre lui, réunies ensemble pour faire connoître aux chefs qu'il n'y a pas de secours à attendre pour eux tant qu'ils ne seront pas rentrés dans l'ordre, et pour leur garantir la jouissance des avantages que l'on conviendroit de leur assurer.

Au point auquel les choses en sont venues, l'Amérique n'appartient plus à l'Espagne : directement elle n'appartient qu'à elle-même, et indirectement

au corps de l'Europe. Aussi n'est-ce pas sans un vif sentiment de douleur que l'on voit l'Espagne s'occuper d'expéditions qui achèvent de la ruiner, et qui n'ont pas d'autre but que de faire exterminer leurs frères d'Amérique, aspirant à la liberté, par quelques milliers de ces mêmes soldats qui viennent de reconquérir celle de l'Espagne. Que prétend-elle faire avec quelques bataillons lancés sur cet immense continent, ayant à combattre toute sa population, que l'annonce de cette attaque n'a pu manquer de réunir? Les conseils d'Espagne, tout préoccupés de l'importance des tributs du Mexique et du Pérou, qu'ils croient devoir suppléer à tout ce qui manque à l'Espagne par elle-même et par les défauts de son administration, se sont étrangement aveuglés sur l'état de ces deux pays. Se figurent-ils donc n'y

trouver que ces mêmes Indiens qui n'avoient pu résister à la poignée d'hommes que guidoient Cortez, Almagro et Pizarre? Ces Américains, qu'ils vont affronter, ne sont-ils donc pas les descendans de ces intrépides conquérans? Le cabinet de Madrid peut-il se dissimuler que les armes et les animaux devant lesquels les Indiens, frappés de terreur ou de superstition, tomboient à genoux, sont devenus d'un usage aussi général en Amérique qu'ils peuvent l'être en Espagne? C'est à peu près comme si l'on alloit attaquer les Russes, dans l'espoir de ne trouver chez eux d'autres armes que les flèches dont se servoient leurs pères. Si l'on pouvoit se laisser aller à un autre sentiment que celui qu'inspirent les calamités que de si fatales méprises attirent sur les peuples, ne seroit-on pas fondé à sourire de pitié

en voyant la confiance que l'on attache à de pareilles entreprises, en voyant les auteurs des plans d'après lesquels on les dirige, tracer sur la surface du globe une route triomphale à une poignée d'hommes à peine suffisante pour en contenir un point? Il semble voir une traînée de fourmis gravir une montagne. Aussi qu'est-il arrivé? Cette expédition de Morillo, si longuement et si chèrement préparée, de ce chef dont le langage à Cadix étoit si arrogant, a subi tous les inconvéniens attachés aux expéditions lointaines chez tous les peuples, et surtout chez les Espagnols. Leur lenteur, leur incurie, leur régime sanitaire, sont les principaux ennemis de leurs succès. Au point d'arrivée, les maladies avoient déjà moissonné une partie des troupes. Une autre partie a péri avec des objets précieux, par un de

ces défauts de soins si communs parmi les Espagnols. Le reste se consume sur des plages brûlantes, en attendant des renforts qui n'auront pas un meilleur sort. Tout ce qui veut aborder est détruit, trouve devant lui des forces supérieures aguerries au genre de défensive le plus redoutable (1); et ce même chef qui, avant de s'éloigner de l'Europe, dévoroit en idée l'Amérique, la montroit comme tremblante et déjà soumise (2), est réduit à ne pas oser y mettre le pied. Toute expédition

(1) Les Espagnols d'Amérique font la guerre contre les Espagnols d'Europe, comme ceux-ci l'ont faite contre les François. La même méthode ne peut manquer d'avoir le même résultat.

(2) Voyez la proclamation de Morillo, datée de Cadix, au départ de l'expédition.

de l'Espagne contre l'Amérique aura le sort que son invincible Armada éprouva contre un autre ennemi. La puissance angloise elle-même, toute grande qu'elle est, aidée de l'habileté de ses marins pour les expéditions de cette nature, seroit encore loin de correspondre à ce qu'exigera dorénavant toute attaque contre le continent américain. Que sera-ce donc de la lente et de la nécessiteuse Espagne (1)? Loin que des expéditions armées puissent rendre à l'Espagne ses colonies, elles n'auront d'autre effet que de les lui faire perdre irrévocablement : tous les

(1) Ce que les Anglois n'ont pu faire avec 16,000,000 hommes et les troupes allemandes à leur solde, contre 2,500,000 Américains, 10,000,000 Espagnols le pourroient contre toute la population de l'Amérique!

Américains se réuniront contre elle, comme il est arrivé à l'apparition de Morillo (1). De plus, ces peuples, aigris par les attaques, par les menaces et par les menées de la métropole, enhardis par le succès de leur résistance, confians dans leurs propres forces, finiront par rompre avec elle, et la repousseront de ses marchés, dans lesquels les sentimens, que l'unité du sang, la conformité des mœurs, du langage et des habitudes, peuvent produire, devoient lui assurer de lucratives préférences : seule chose dont l'Espagne eût besoin.

L'Amérique espagnole est donc à jamais séparée de l'Espagne : elle pourroit n'être que séparée, elle peut finir par être perdue pour elle. Ce sont,

(1) Voyez la proclamation de Buénos-Ayres et du congrès mexicain.

comme on voit, deux choses très-différentes, et que le Conseil d'Espagne devroit savoir distinguer (1).

---

(1) Depuis que ceci est écrit, on annonce que le général Morillo a formé le siége de Carthagène. On se rappelle le sort qu'eut la tentative faite contre cette ville par l'amiral Vernon.

Le but de cette entreprise est de donner à l'Espagne des points d'appui pour les troupes qu'elle enverroit en Amérique.

Quelque puisse être le succès de quelques actions particulières, succès toujours balancé dans le cours d'une guerre, le résultat n'en est pas moins certain. Les malheurs de l'Amérique et de l'Espagne pourront être prolongés, mais le sort que la nature des choses lui assigne ne sera pas changé.

Dans le cours de la guerre des États-Unis, les généraux Howe, Gages, Clinton, Burgoigne et Cornwallis, commencèrent par d'assez grands succès : les deux derniers finirent par se rendre prisonniers avec leurs armées.

Règle générale ; toute guerre d'une métro-

On a dit souvent que la conquête de l'Amérique avoit dépeuplé et ruiné l'Espagne : ce que l'on peut assurer, c'est que la tentative d'une nouvelle conquête achèvera infailliblement l'ouvrage de la première. C'étoit à terminer cette sanglante agonie que l'on auroit désiré voir le Congrès appliquer tous ses soins : par ce seul acte, il devenoit le bienfaiteur de l'univers (1).

Plusieurs considérations paroissent propres à l'y déterminer.

1°. C'est que quand même, pour rendre un hommage bien hors de saison aux droits possessifs d'une nation,

---

pole éloignée contre une colonie vaste et peuplée, doit finir par tourner contre la métropole.

(1) Voyez ce qui s'est passé sur la rivière de la Plata, à l'annonce de l'expédition de Morillo.

l'Europe voudroit s'abstenir d'intervenir entre la métropole et les colonies, elle n'en seroit pas plus la maîtresse; car elle va se retrouver dans la position où elle fut placée par la séparation des États-Unis avec l'Angleterre. Voilà, dans moins de quarante ans, le même cas qui se présente deux fois. A cette époque, les agens de l'Amérique se répandirent dans toute l'Europe; l'Espagne elle-même les reçut, et peu après les soutint de toutes ses forces. L'Europe ne tarda pas à y apercevoir de nouveaux débouchés qui venoient s'offrir à son commerce. Dans celle-ci, les envoyés de Mexico, de Lima, de Buénos-Ayres (1), ne se feront pas attendre. Les Américains du Nord soutiennent, par beaucoup de moyens,

(1) Les députés de Buénos-Ayres sont déjà à Londres.

leurs frères de ces contrées. L'insurrection triomphante n'a pu manquer d'aller au secours de l'insurrection encore militante. De leur côté, un grand nombre d'Européens forment tous les jours des établissemens et des relations fixes ou temporaires sur le continent américain (1); ils sont dérangés à chaque instant par les tentatives de l'Espagne, qui se présente toujours avec son exclusif, seul régime qu'elle connoisse. Les gouvernemens ne finiront-ils pas par prendre parti dans la cause des sujets? Le commerce de ce pays est si avantageux, que désormais aucun moyen de gouvernement n'est capable d'empêcher les sujets de chercher à y prendre part.

(1) Voyez les comptes rendus sur les produits du commerce de l'Amérique espagnole, pendant les années 1812, 1813.

L'intervention des gouvernemens deviendra donc indispensable, et l'on voit d'avance le parti qu'ils prendront.

2°. Il est probable que les attaques réitérées de l'Espagne contre l'Amérique venant à aigrir l'esprit des habitans, les portera à rejeter le gouvernement monarchique, et à se livrer uniformément au régime républicain, dont ils ont à leurs portes un exemple bien séduisant. S'il est trop vrai que les principes et l'exemple de la révolution des Etats-Unis aient déterminé en grande partie celle de France, quel effet ne produiroit pas sur l'Europe le spectacle de l'Amérique entière, moins le Brésil, gouvernée en république, surtout lorsque le gouvernement représentatif devient à peu près celui de toute l'Europe. Des points de vue aussi nouveaux, des dangers aussi grands, des avantages aussi importans

ne formoient-ils pas un digne sujet d'attention pour le Congrès. Le moment de s'occuper de cette grande question des colonies paroissoit donc arrivé. N'étoit-il pas heureux pour l'Europe de pouvoir imiter ce que fit l'Angleterre à la suite de ses troubles, lorsqu'elle se déchargea sur ses colonies encore sauvages d'une foule d'hommes inquiets par tempérament comme par habitude, et qui, un demi-siècle après, lui firent trouver de nouveaux moyens de richesse et de prospérité sur ces rivages fécondés par les mêmes mains qui avoient déchiré leur patrie. L'Europe éprouve le même besoin : elle éprouveroit le même soulagement d'un ordre de choses qui appelleroit dans les colonies un grand nombre de personnes que les chances de la révolution ont enlevées à ces habitudes de calme et de sécurité que la société a besoin

d'attendre de ses membres, et qu'à leur tour les membres de cette même société ont besoin de trouver dans elle. Les états du nord de l'Europe, et particulièrement l'Angleterre, ont le plus grand intérêt à la solution de cette question (1). L'Espagne elle-même, qui, par un esprit de routine, se montre si effrayée sur ce qu'elle appelle la perte des Amériques; qui, en voulant les reprendre, fait tant de dépense pour arriver à les perdre plus sûrement et plus vite; l'Espagne n'est pas moins intéressée à l'indépendance immédiate des colonies: 1°. parce qu'il est bien évident qu'elle ne peut plus régner sur ces contrées: elles lui ont échappé sans retour; 2°. parce que la prospérité de l'Amérique, fruit inséparable de son émancipation, tournera

(1) Voyez *les Trois Ages des Colonies.*

au profit de l'Espagne, comme à celui des autres parties de l'Europe. Plus les colonies prospéreront, plus l'Espagne prospérera : l'Amérique enrichira son ancienne métropole, à laquelle elle ne coûtera plus rien, comme les Etats-Unis ont enrichi l'Angleterre depuis qu'elle a éprouvé l'heureux malheur de les perdre. Elle fit dans son temps, comme l'Espagne fait dans le sien. Sous l'inspiration de son plus grand ministre, lord Chatam, elle fit la guerre pendant six ans, et dépensa deux milliards pour tâcher d'échapper à la fortune qui s'offroit à elle ; tant les idées d'habitude ont d'empire, même sur les hommes les plus éclairés.

Nous avons beaucoup creusé cette question, qui est la pensée de notre vie toute entière, et plus nous en ayons comparé les élémens avec les faits dont nous avons pu nous procu-

rer la connoissance, plus nous sommes restés affermis dans la conviction que peu d'années après l'indépendance de l'Amérique, l'Europe n'auroit ni assez de bras, ni assez de matières premières pour garnir les marchés de l'Amérique. Mais il faut se hâter de courir à son secours. Chaque homme que la guerre enlève à l'Amérique est un consommateur perdu pour l'Europe, et dans l'état de dépopulation où ce pays se trouve, c'est une perte irréparable pour l'Europe. Que l'Amérique soit libre, que ses ports, comme ceux du Brésil, s'ouvrent à tous les pavillons sans exception ni préférence, et l'Europe n'a plus rien à désirer.

De militaire qu'elle a été, l'Europe est devenue commerçante. Si, dans ces derniers temps elle a été détournée de cette direction, elle vient d'y rentrer; et c'est pour y rester, pour se mettre à

l'abri des dommages et de la gêne que lui a causés cette déviation, qu'elle a fait les efforts vraiment prodigieux qui l'ont conduite à son affranchissement. Désormais il n'est plus au pouvoir de qui que ce soit d'arrêter son essor. Un écrivain aussi judicieux qu'élégant a mis cette vérité dans tout son jour (1). Il est facile de prévoir qu'à l'avenir la guerre aura le commerce pour objet. On se battoit pour le territoire, quand toute richesse venoit de lui : on se battra pour le commerce, parce que l'on trouvera que la richesse vient encore plus de lui que du territoire, et que c'est lui qui donne au territoire toute sa valeur. Les nations sont appelées à se rencontrer toutes, et toujours dans cette arène; puisse-t-elle n'être jamais teinte

(1) M. Benjamin de Constant.

de leur sang! Fasse le ciel que leurs paisibles combats se bornent à une lutte d'industrie aussi féconde pour le développement de leurs talens, que pour l'accroissement de leurs richesses! Mais cette tendance commerciale de l'Europe doit être favorisée par plusieurs motifs et par plusieurs moyens. Le commerce doit être employé à l'accroissement de la civilisation, et la civilisation, à son tour, doit servir à l'accroissement du commerce, et par lui à l'augmentation de la richesse générale. Expliquons-nous.

L'Europe est couverte d'une population commerciale qui dépasse beaucoup les besoins du commerce. Il y a plus de commerçans que de commerce (1). Toutes les classes intermé-

(1) Il en est de même pour toutes les professions, et par la même raison.

diaires de la société s'y sont jetées, à la différence des temps anciens, dans lesquels il étoit confiné dans un petit nombre de mains. Ce changement provient de la diffusion des lumières. Depuis que les classes moyennes ou inférieures ont participé généralement à l'éducation réservée jusque-là aux premières classes, l'accroissement des lumières les a portées vers le désir de l'accroissement de la fortune : on ne fait pas les frais de l'éducation pour n'en pas recueillir les fruits, et ces fruits sont la fortune et la considération sociale. On ne peut pas multiplier les emplois autant que les lumières acquises par l'éducation. Il falloit donc chercher dans une autre voie ce que l'on ne pouvoit trouver dans l'ordre social, et cette voie, c'étoit le commerce. Les élémens, la langue, les rapports du commerce étant devenus

une science commune; les hommes dont nous venons de parler ont trouvé dans ce nouveau genre d'occupation les moyens de fortune que la société leur refusoit partout ailleurs. Par là s'est formée cette multitude de personnes qui dans toutes les villes dirigent leurs vues vers le commerce; mais l'ancienne étoffe du commerce ne s'est pas étendue dans la même proportion; elle ne suffit plus pour tant de mains qui se présentent pour la saisir. Il faut donc travailler à lui donner l'étendue qui lui manque. Mais où en sont les moyens? Dans un meilleur ordre colonial, et dans les efforts que l'Europe doit faire pour porter la civilisation partout où elle n'a pas encore pénétrée, surtout pour étendre le goût des jouissances que l'Europe offre par les produits de son territoire ou de son industrie. Tout pays qui n'achète et

ne consomme rien de l'Europe, est pour l'Europe comme s'il n'existoit pas : plus il en achète et en reçoit, plus il se fait et devient de l'Europe. Tout goût européen qu'on donne à une terre équivaut à une nouvelle découverte de cette même terre. Or, c'est dans ce sens que nous entendons les rapports mutuels du commerce et de la civilisation, et l'appui qu'ils doivent se prêter.

Pétersbourg naît, et se civilise : le commerce de l'Europe y pénètre ; Pétersbourg naît en même temps pour l'Europe : la civilisation y attire le commerce, et le commerce, à son tour, par tous ses riches ou rians accessoires, y propage et y fixe la civilisation. L'Amérique septentrionale étoit sauvage, inculte, déserte, il y a cent cinquante ans ; et voilà qu'en 1810 elle comptoit 12,000 vaisseaux de

commerce, et ses rivages présentant les plus belles cités de l'univers. Est-ce que tout cela est autre chose que le produit combiné de la civilisation et du commerce?

Quand l'Egypte fut occupée par les Français, quel Européen ne dut pas se réjouir de voir passer sous la domination de l'Europe cette terre qui ne lui tient presqu'en rien, et d'y voir établir les goûts de l'Europe avec les nouveaux habitans, et les nouvelles mœurs auxquelles ce pays alloit appartenir? Qu'importe même quel peuple d'Europe dût régner sur l'Égypte, pourvu qu'il fût européen, pourvu que les goûts, l'industrie, les besoins et l'activité de l'Europe s'y introduisissent, et y prissent la place de la mollesse, de l'ignorance, de la pauvreté et de l'abjection d'esprit et de fortune dans lesquelles croupissent les

descendans des peuples qui élevèrent les pyramides et créèrent les merveilles dont s'énorgueillit la patrie des Sésostris et des Ptolomées. De même pour les colonies. Quand nous insistons sur la nécessité d'accélérer leur séparation avec les métropoles, quelle est notre pensée en dernier résultat? N'est-ce pas de leur donner, par la civilisation que la présence d'un gouvernement local et semblable à ceux de l'Europe ne peut manquer d'étendre parmi elles; de leur donner, dis-je, des goûts européens, dont la satisfaction tournera à l'accroissement des richesses de l'Europe; car c'est elle qui devra y pourvoir? Par conséquent, chaque pas que la civilisation fera dans ces contrées encore vierges, tournera au profit de l'Europe. Par exemple, voilà le souverain du Brésil transplanté et fixé dans ce pays: quelle augmentation de

biens en tout genre sa présence n'y produira-t-elle pas? Dans vingt ans le Brésil ne sera pas reconnoissable; il ira d'accroissemens en accroissemens: mais qui profitera de ces améliorations? n'est-ce pas l'Europe? Pourquoi? parce que c'est à elle que pendant des siècles il appartiendra de fournir le Brésil; plus il prospérera, plus il lui demandera: quand le prince du Brésil quitta Lisbonne, ce jour même les meubles de son nouveau palais et de ceux des grands qui l'accompagnoient furent commandés en Europe, à Londres, à Paris, à Lyon. Étendez cela par la pensée, et placez à Mexico, à Lima, à Buenos-Ayres des gouvernemens comme il en existe un à Rio-Janeiro, et vous verrez ce qu'il en résultera pour l'Europe. Quel nouveau mouvement, quelles nouvelles richesses, quelles nouvelles jouissances,

quelles nouvelles lumières se répandront sur l'Europe par l'exploitation de ces terres inconnues, par les innombrables découvertes auxquelles des rapports toujours croissans avec ces pays neufs donneront lieu ! Ce sera à ne plus s'y reconnoître, après un très-court intervalle de temps.

L'on a exprimé plus haut le vœu de voir réunir à l'Autriche la Servie et la Bosnie. Ce seroit avec la même satisfaction que l'on verroit la Valachie et la Moldavie attachées à un gouvernement européen. Pourquoi ? est-ce pour ajouter à la puissance de quelque gouvernement ? Assurément non ; mais c'est pour rattacher à l'Europe des contrées qui sont près d'elle, sans qu'elles en fassent encore partie. Ainsi quand des politiques à courte vue se félicitoient de voir l'Égypte enlevée aux François, et la Moldavie aux

Russes, que faisoient-ils; sinon que se féliciter de voir l'Europe déshéritée de contrées dans lesquelles la civilisation alloit entrer à la suite de la domination européenne. C'est l'absence de la civilisation et des goûts européens qui frustre l'Europe de ces pays, par conséquent c'est leur présence qui les lui rendroit. Apportez-leur donc les goûts de l'Europe, et la civilisation de l'Europe, et vous allez en doter l'Europe. Elle n'a pas besoin d'y dominer, mais seulement de s'y faire goûter, le reste ne se fera pas attendre. C'est une erreur qui a duré trop long-temps que celle de croire que la domination sur un pays étoit la seule manière de le posséder et d'en tirer parti. Le contraire est bien démontré, surtout en fait de colonies, dont le commerce et non la propriété importe seul aux métropoles.

On a passé cinquante ans à demander l'expulsion des Turcs de l'Europe. Cela n'étoit pas si facile ; car les Turcs se défendroient comme les Espagnols, auxquels ils ressemblent parfaitement. On auroit fait, et vraisemblablement sans succès, une plaie horrible à l'humanité. Eh bien ! quand les Turcs auroient été tués, quand ils seroient devenus errans, brigands; quand les villes auroient été subverties, et les campagnes désolées, qu'auroit-on fait de la Turquie, et en quoi la Turquie auroit-elle servi à l'Europe? Quel étoit pour elle le fruit de cette barbare conception ? On commettoit une méprise aussi absurde que cruelle. Ce n'étoit pas de la conquête territoriale, mais de la conquête morale de la Turquie dont il falloit s'occuper. C'étoit sa pitoyable civilisation qu'il falloit attaquer, ce n'étoient pas les armes de

l'Europe, mais ses arts, mais ses mœurs, mais ses goûts qu'il falloit y faire pénétrer; il falloit miner l'édifice de barbarie qui pèse sur ce malheureux pays, et qui le rend presqu'improductif pour l'Europe. L'infortuné Sélim avoit ébauché ce passage vers les mœurs de l'Europe, et celle-ci a le plus grand intérêt à voir cet empire reprendre la même marche.

Il est donc démontré que le commerce et la civilisation, agissant l'un sur l'autre, doivent devenir l'objet principal et commun de l'occupation de l'Europe, et que, dans son état actuel, celle-ci a le plus grand intérêt à travailler à leur accroissement mutuel (1).

---

(1) On lit dans *les trois Ages des Colonies*, page 357 :

« S'il est bien reconnu que les affaires de

» l'Europe ne peuvent s'arranger que dans un » Congrès, il ne l'est pas moins que celles des » colonies ont un besoin encore plus pressant » du même secours ; car il y aura à traiter pour » elles toutes les questions qui appartiennent » aux états européens, plus celles qui leur » sont particulières ». 1801.

CHAPITRE XXVIII.

État malheureux des Européens : dangers de cet état.

La révolution a beaucoup augmenté les lumières et les moyens de lumières: quelque contestation qu'on puisse élever à cet égard, suivant les points de vue sous lesquels on envisage cette question, et suivant les suggestions que l'on écoute, ce fait ne reste pas moins certain. Quelle que soit la nature de ces lumières, et les effets qu'on leur attribue à tort ou à raison, examen dont nous n'avons pas à nous occuper, elles existent : il n'y a qu'à regarder l'espèce des hommes

qui couvrent aujourd'hui la terre; il n'y a qu'à les entendre, et voir ce qu'ils ont de commun avec leurs devanciers. Il y auroit aussi trop de simplicité, ou bien d'aveuglement à croire que tant de scènes, tant de discussions, tant d'emplois exercés par tous, tant de livres, tant de combats, aient laissé les hommes au même point où ils étoient il y a vingt-cinq ans.

Ils ont changé, cela est incontestable; mais ont-ils gagné? C'est une autre question. S'il y a des lumières plus générales et plus grandes, y a-t-il plus de bonheur, et s'étend-il à un plus grand nombre d'hommes? Au contraire, l'Europe n'offre-t-elle pas le spectacle d'une société plus perfectionnée, mais plus souffrante?

Nous sommes très-portés à le croire. Quatre causes principales nous paroissent produire ces douleurs:

1°. L'état militaire de tous les gouvernemens;

2°. Le fardeau toujours croissant des impôts;

3°. Le poids des gouvernemens sur les sujets;

4°. L'inégalité entre la fortune et les lumières de la plupart des Européens.

L'Europe est devenue une caserne, et cette caserne, bien pauvrement meublée, épuise l'Europe.

L'Europe, moins les Turcs, compte environ cent cinquante millions d'habitans. Cette population fournit à peu près trois millions de soldats de terre et de mer.

C'est un homme par cinquante de population, ou le double de ce que les calculs les mieux appropriés à l'état de l'humanité permettent d'assigner à la partie militaire.

Hé bien! cent quarante-sept millions d'hommes enfantent, labourent, suent pendant toute l'année pour en payer, nourrir, vêtir et loger misérablement trois millions. Il seroit curieux de savoir ce que coûte chaque homme de guerre, en comparaison de chaque homme de paix : on trouveroit une différence effrayante; et cependant l'un détruit, et l'autre édifie et féconde (1).

(1) *Esprit des Lois*, liv. 13, chap. 17.

Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe; elle a saisi nos princes, et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublemens, et devient nécessairement contagieuse; car sitôt qu'un état augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs, de façon qu'on ne gagne rien par-là que la ruine commune.... Aussi l'Europe est-elle si ruinée, que les particuliers qui seroient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du

Que tous les états entretiennent le nombre de troupes nécessaires à leur sûreté intérieure et extérieure, personne ne contestera ce principe; mais que le nombre de ces troupes n'ait de bornes que celles des facultés des sujets ou l'exemple des voisins, en vérité cela est inconcevable; et malheureusement c'est ce qui existe.

Louis XIV brave toute l'Europe,

---

monde les plus opulentes, n'auroient pas de quoi vivre. Nous sommes pauvres avec les richesses et le commerce de tout l'univers, et bientôt, à force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats, et nous serons comme des Tartares.—La suite d'une telle situation est l'augmentation perpétuelle des tributs; et ce qui prévient tous les remèdes à venir, on ne compte plus sur son revenu, on fait la guerre avec son capital..... *La prophétie a été accomplie.*

confisque et réunit tout ce qui tombe sous sa main, veut régner à Bruxelles, à Madrid, renvoyer les Hollandois à Batavia. Ennemi de tout le monde, le voilà armé lui seul contre tout le monde, et tout le monde armé contre lui. L'Europe fond sur lui avec toutes ses forces : il se défend avec tout son peuple. Lisez l'histoire, et vous trouverez qu'avec dix-huit millions de François il a entretenu (1) des armées

(1) Depuis 1689 jusqu'en 1695, Louis XIV entretint plus de quatre cent mille hommes d'infanterie et soixante mille chevaux. Dans le même temps, ses flottes s'élevoient à plus de cent vaisseaux de haut-bord, dont plusieurs de cent pièces de canon. C'est la grande époque de la marine françoise.

Dans le même intervalle de temps, de 1689 jusqu'en octobre 1695, il fut fait pour quatre cent soixante et dix millions d'affaires ex-

comparativement plus nombreuses que n'a fait Napoléon avec quarante-deux millions de sujets. Cette dépense s'est soutenue pendant un grand nombre d'années, et le monarque expirant croit avoir expié ses torts envers la France haletante et dépeuplée, en disant à son successeur : *J'ai trop aimé la guerre.* Il paroît que ces paroles n'avoient pas fait une impression bien profonde sur celui-ci, puisque l'on trouve qu'il a entretenu quatre cent mille hommes dans la guerre contre Marie-Thérèse, et trois cent cinquante-quatre mille hommes dans la guerre pour Marie-Thérèse; car ces deux guerres n'offrent que le spec-

---

traordinaires, le marc d'argent à 32 francs. Doutez, après cela, qu'il ne dût y avoir une banqueroute de Law, et une révolution française.

table du passage d'un parti à l'autre. Louis XIV meurt insolvable d'une somme qui dépasseroit aujourd'hui quatre milliards. A sa mort, Louis XV n'étoit pas beaucoup mieux dans ses affaires.

Dans le cours de la guerre qui vient de finir, l'excès de l'état militaire a été porté à un point qui dépasse toute imagination : l'Europe est devenue un véritable camp.

L'Angleterre, qui n'avoit jamais eu de grandes armées, en a entretenu une fort nombreuse (1). Sa marine a pris

(1) Extrait du Moniteur, 5 mai 1815 :

Bureau de l'adjudant-commandant du général en chef S. A. R. le duc d'York.

Armée angloise, 25 décembre 1814.

En 1814.	324,971
Réduite, par l'état de paix, de. . .	91,185
En 1814, la milice s'élevoit à. . .	63,755

des accroissemens immenses; et l'on a vu un pays, dont la population ne dépasse pas dix-sept millions d'habitans, destiner à son état militaire plus de quatre cent mille hommes de terre ou de mer, et y consacrer, qui le croiroit! une dépense de onze cent millions: le soleil n'a encore éclairé rien de semblable.

Il en a été des troupes comme du luxe: la même émulation s'est établie sur ces deux objets. Parce que l'un a tant de troupes, il faut que l'autre en aie autant. Dès-lors les conscriptions, cette traite des Européens, les impôts, et tout ce qui marche à leur suite, fondent sur les peuples. La force réelle des armées ne se trouve pas dans leur nombre. Dès qu'on peut en opposer d'égales, que fait le nombre? Les plus grands intérêts peuvent être décidés

par de petites armées, comme par les plus nombreuses : le nombre ne fait rien à la chose.

Une armée de vingt-deux mille hommes donne à César l'empire du monde, dans les champs de Pharsale.

Une armée de dix mille hommes donne à Henri IV le trône de France, dans la plaine d'Ivry. La multitude des soldats ne fait donc rien à la décision des affaires; et si les princes en rassemblent de si grandes, ce n'est point par un besoin réel.

On avoit flatté l'Europe de l'espoir d'une réduction combinée qui auroit lieu à la fois dans tous les états. C'étoit une salutaire et humaine pensée, dont l'exécution auroit beaucoup décoré les délibérations du Congrès; et voilà que l'on lit que l'Autriche se réduit à trois cent mille hommes, la Prusse à deux

cent mille hommes : de manière à ce que, de réduction en réduction, l'Europe entière sera encore sous les armes.

Il paroît qu'en ceci, comme en beaucoup d'autres choses, on ne part pas du principe des facultés des peuples, mais de l'usage que l'on fera d'eux.

Un malheur en entraîne toujours un autre.

Les impôts donnent des soldats, et les soldats donnent des impôts : les gouvernemens savent cela très-bien, et ce n'est pas la moindre partie de leur science.

Du moment qu'on a eu des soldats, on a dû avoir des impôts; et réciproquement, plus on a eu d'impôts, plus on a eu de soldats : c'étoit inévitable. On n'a donc pas interrogé les nations sur ce qu'elles regardoient comme nécessaire à leur prospérité; on s'est

borné à éprouver jusqu'où elles pouvoient payer. Les exigeances n'ont pas été réglées d'après le bien-être des peuples, mais sur la force qu'on leur supposoit pour supporter des fardeaux.

Voyez aussi l'état financier de l'Europe : il fait horreur. Depuis vingt ans, il n'y a que banqueroutes, papiers-monnoies, autre espèce de banqueroute permanente; confiscations, réquisitions, emprunts forcés, anticipations : le temps marche toujours vers un avenir dévoré d'avance.

L'Angleterre, au milieu de ses triomphes et de ses richesses, offre un spectacle bien digne de fixer l'attention :

Une dette de 800,000,000 fr. à acquitter par an;

Un militaire de 500,000,000 fr.;

Une marine de 600,000,000 fr.

Aussi, voyez la nature des discus-

sions qui occupent le parlement : à force d'impôts et de richesses, par cette combinaison qui, au premier coup-d'œil paroît contradictoire, les choses sont arrivées au point que la terre est menacée d'abandon, si la concurrence de l'étranger n'est pas écartée de manière à ce que, pour que le fermier vive, le consommateur pauvre doit mourir de faim; ce qui est évidemment le contraire de tout bon ordre social. Cette contradiction entre les intérêts du producteur et ceux du consommateur est manifestement l'ouvrage de l'impôt qui élève le prix des terres et celui de tous les moyens d'exploitation à un taux infiniment supérieur à celui qu'ils auroient, sans le surcroît des taxes auxquelles ils sont assujettis.

En Autriche, depuis vingt ans, on n'a pu remettre quelque ordre dans

les finances. Ce pays, qui a toujours eu de la régularité, mais jamais d'abondance, n'est pas heureux en expédiens de finances. Tous les trois mois, on annonce quelque beau plan qui améliorera infailliblement la situation financière, et tous les trois mois, à l'aide de ces beaux plans, les finances n'en vont que plus mal.

Tous les princes d'Allemagne sont obérés.

On ne parlera pas de quelques états d'Italie, ni de l'Espagne : dans ces pays-là, on a bien autre chose à faire que d'administrer (1).

La France qui, sans avoir les finances

(1) Voyez les emprunts forcés qui ont eu lieu sur toutes les places de commerce de l'Espagne, et l'état financier de ce pays, ainsi que tout ce qui a été publié sur les finances du Pape et du roi de Sardaigne.

les plus étendues de l'Europe, a cependant les plus réelles et les plus solides, celles qui résultent de la proportion de la recette effectuée à la dépense certaine et acquittée annuellement; la France, fort remarquable par cet état inattendu, après tous les tableaux qu'on avoit faits de son épuisement, paya cette abondance de son trésor public par de fort grandes souffrances (1). L'impôt foncier enlève au propriétaire la meilleure partie de son revenu, de manière à ce que presque partout le propriétaire ne soit plus que le colon

(1) On sent bien que ce tableau n'est relatif qu'à l'état des finances antérieur aux maux produits par l'invasion étrangère, ainsi qu'au dernier traité. Il est bien à présumer que la considération de cette abondance, survivant à tant de crises, n'ait déterminé les rigueurs des étrangers contre une opulence qu'ils ont pu craindre autant qu'envier.

du fisc. Il s'est établi une telle inégalité entre le produit des taxes et le prix de tous les objets qui entrent dans le commerce et la consommation, qu'un propriétaire, qui ne joint pas au revenu territorial celui d'une industrie ou d'une place, ne peut élever sa famille ni vivre avec quelque aisance. Tous les départemens situés à la gauche de la Loire, jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, sont couverts de propriétaires jouissant de trois à quatre mille livres de rentes, d'une valeur vénale de 100,000 fr. ou à peu près, et qui vivent dans la misère et dans la difficulté d'élever leurs familles. Le désordre à cet égard est fort grand, et provient surtout de la surcharge des impôts.

Les impôts indirects sur les consommations ou les transactions, sont aussi fort lourds en France.

La gabelle fait payer l'objet qu'elle frappe plusieurs fois plus qu'il ne vaut intrinsèquement.

Les droits réunis excitent une horreur universelle. La haine dont ils sont l'objet s'égareroit en s'attachant à ceux qui les proposent ou qui les recouvrent. Elle doit revenir toute entière à ceux qui les rendent nécessaires, par l'excès de dépenses qui n'ont pas leur principe dans les vrais besoins de l'état ; mais malheureusement les gouvernemens ne regardent pas à ce qu'ils peuvent épargner aux peuples, mais à ce qu'ils peuvent en tirer. Pourvu que la corde ne casse pas, qu'on nous pardonne cette expression vulgaire, n'importe à quel point elle sera tendue.

Les idées de luxe, l'émulation des monumens a gagné en quelques pays. On veut qu'une ville devienne un mo-

nument. Bientôt ce sera le tour d'une d'un pays tout entier. L'amour-propre est flatté de cette montre du pouvoir; mais les peuples payent cher cette satisfaction (1). Les vrais monumens résultent du bon goût des particuliers, et de l'aisance des nations. Une nation opulente et heureuse est par elle-même un assez beau monument, et malheureusement c'est le plus rare de tous. Il flatte l'œil au moins autant que quelques dômes ou quelques colonnes.

La France a dépensé, pendant

(1) Après la bataille de Wurchen, en mai 1813, Napoléon décréta un monument qui devoit être placé sur le Mont-Cénis, pour rappeler les noms de tous ceux qui avoient assisté à cette affaire. Ce monument devoit coûter vingt-cinq millions.... Quel sujet de réflexions ne présente pas cette facilité à disposer de la fortune des peuples, pour satisfaire des fantaisies aussi bizarres!

quelques années, 155 millions fr. en travaux publics ou d'embellissemens.

La ville de Paris absorboit elle seule une grande partie de cette énorme somme. Plusieurs de ces travaux avoient un but réel d'utilité; d'autres ont produit des embellissemens remarquables. Mais aussi quelle charge pour tout un pays en faveur d'un seul point (1)!

Londres est la plus belle ville du monde, et celle qui compte le moins de monumens élevés aux frais du public. Le bon goût et la richesse des habitans ont tout fait.

Les villes de la Hollande et de la

(1) Malheur au pays dont les artistes s'emparent! Voyez ce qu'ils ont coûté à la France, à l'Espagne, à l'Italie, à la Saxe, à la Bavière, quand leurs maîtres ont eu l'infortune de se livrer à eux, et celle d'écouter les poètes et les académies qui célébroient leurs chefs-d'œuvre.

Belgique sont supérieures à tout ce que l'on connoît en Europe. Les gouvernemens n'y ont rien fait. Là aussi les habitans ont suppléé, pour leur propre agrément, à ce qu'en d'autres pays les gouvernemens font en chargeant le public.

L'Amérique présentera dans ses cités les habitations les mieux appropriées à l'usage de l'homme, qui aient encore existé. A quelques exceptions près pour la nouvelle capitale, le fisc n'y a contribué en rien.

Il est à remarquer que c'est dans le midi de l'Europe, c'est-à-dire, dans les pays catholiques et despotiques, dans lesquels la condition du peuple est la moins bonne, que se trouvent le plus de ces dispendieux monumens; on diroit que ce sont des voiles derrière lesquels on a voulu cacher la

misère publique, en détournant d'elle les regards qu'elle pourroit blesser.

Depuis vingt-cinq ans l'action directe des gouvernemens sur les sujets a pris les plus graves accroissemens par la guerre, et surtout par la manière dont elle a été faite. Les hommes sont devenus des espèces de projectiles destinés à être lancés les uns contre les autres, et à se renverser mutuellement. Par les impôts, les banqueroutes, le papier-monnoie et les réquisitions, cette pratique digne de la Turquie, par mille autres dispositions que les gouvernemens se sont permis de faire de la fortune privée, les hommes ont cessé d'avoir des propriétés. Dans le même mois, on a vu la Russie déclarer toutes les propriétés de l'empire hypothéquées au maintien de son papier, et l'Autriche déclarer

aussi, de son côté, que le dixième des propriétés de tous ses sujets étoit nécessaire à ses besoins. Il faut voir à quel point les choses sont venues en Angleterre même, et combien les exigeances du gouvernement à l'égard des sujets ont dépassé tout ce qui étoit connu sur cette terre de véritable liberté. Depuis vingt-cinq ans, en Europe, tout a été rapporté à la politique, et rien à l'individualité, qui est pourtant le but des associations humaines (1).

(1) On peut appliquer à l'Europe en général, ce que Burke a dit du gouvernement révolutionnaire en particulier:

« L'individualité est entièrement laissée de » côté dans leur plan de gouvernement. L'état » est tout dans tout. Tout y est rapporté à ce » qui peut produire de la force. Après cela, » tout y est confié à l'usage de la force ». (*Burke, seconde lettre sur la paix avec le Directoire.* 1796).

Par-là le sens de la société a été interverti, et, contre la nature des choses, la politique n'a plus existé pour la société, mais c'est la société qui a dû exister pour la politique. Tous les gouvernemens que la révolution a donnés à la France se sont soutenus par une suite de coups de main et de coups d'état. L'action du gouvernement a toujours été rapide, inévitable, et trop souvent inflexible; les individus ont été tenus séparés les uns des autres, et pour ainsi dire réduits à eux-mêmes : alors, en comparant sa foiblesse personnelle à la force du gouvernement, aucun homme n'a pu se sentir disposé à se mesurer avec lui. Les états ont été sectionnés dans une multitude de parties, les autorités rendues présentes partout, jamais le pouvoir n'a été placé plus près de son sujet. Ces gouvernemens sont de-

venus autant de filets dans lesquels tout le monde se sentoit pris. Voyez comme les moyens de surveillance, de police et d'inquisition ont été perfectionnés. Il s'est formé de tout cela une impression de terreur du sujet au gouvernement ; elle dure encore, et sera long-temps à s'effacer. C'est ce qui explique comment la France a toujours obéi avec la même facilité aux gouvernemens établis tour à tour par ceux qui se rendoient les maîtres à Paris. Comme ils agissoient tous suivant les mêmes procédés, avec les mêmes gendarmes, avec les mêmes peines, avec les mêmes envois de commissaires, avec les mêmes déplacemens des autorités, les esprits oppressés d'un poids toujours égal, ont dû se retrouver toujours dans la même situation. Elle n'a pas changé depuis vingt ans. A proprement parler, il n'y a eu

que des dictatures en France depuis le 14 juillet 1789 jusqu'à la reprise de la charte 1815. L'assemblée constituante fut une dictature de trente mois. On ne peut pas trop dire ce que fut l'assemblée législative : passage d'une monarchie impossible à maintenir, à une démocratie impossible à définir: démocratie hideuse par ses crimes, effrayante par la grandeur de ses résolutions, touchant sans cesse aux extrêmes du courage et de la férocité; l'assemblée législative ne peut occuper qu'une bien petite place entre ces deux colosses, dont elle fait la démarcation encore plus que le lien.

Le directoire envahit, perdit, reprit le pouvoir dictatorial; il avoit fait le 18 fructidor pour le ressaisir; on fit contre lui le 18 brumaire pour le lui enlever. Le même pouvoir absolu n'a pas cessé d'agir jusqu'au 31 mars

1814; il a reparu le 20 mars 1815 sous Buonaparte. Chaque dictateur a commandé, imposé, requis, déplacé, a été obéi avec la même facilité, on pourroit dire avec le même empressement. D'où cela provient-il? du règne de la terreur; il a survécu à ses auteurs. Les hommes sont passés, mais l'impression est restée, et la même disposition s'est maintenue dans les esprits; elle a son principe essentiel dans le double état de la législation. Il y a deux codes. Le nombre des lois étant infini, chaque homme en pouvoir ayant fait les siennes, en maintenant à la fois celles qu'il n'abrogeoit pas, il s'ensuit que la législation est un dédale dans lequel on ne se reconnoît plus. En sûreté d'un côté, on ne croit pas l'être d'un autre. Dans le fatras des lois qui pèsent sur la France, qui peut croire être en règle

avec toutes? L'exception est toujours à côté de la loi et en vertu de la loi. Par exemple, la sûreté individuelle est garantie par la charte, bien plus, par toutes les constitutions faites depuis vingt-cinq ans; mais à côté d'elles, s'élèvent des lois qui n'ont pas été abrogées; et il y en a telle qui, après les garanties les plus formelles de la sûreté individuelle, confie aussi formellement au gouvernement le droit d'y déroger. (*Sénatus consulte organique, an 12.*) La presse est déclarée libre, mais on a vu discuter pendant quatre mois pour savoir si réprimer ses abus, étoit le droit de les prévenir, par la censure préalable: on a vu fixer à un *volume déterminé* la faculté d'imprimer sans cette censure préalable, et la législation sur cette partie n'est pas encore arrêtée. La liberté dont la presse jouit est encore plus de

fait que de droit, et les magistrats y contribuent plus que le législateur. C'est au moyen de cette complication, qu'on a vu appeler constitutions de l'empire des additions à des constitutions que personne ne connoissoit et ne savoit où prendre. A cette première considération, il faut ajouter celle de l'accroissement du militaire. Le plus grand ennemi de l'esprit civil est l'esprit militaire. L'histoire est fausse, si cela n'est pas vrai. Plus vous faites de soldats, plus vous faites d'ennemis de la liberté, plus il y a d'élémens de despotisme. Les prétoriens à Rome, les janissaires à Constantinople, la garde impériale à Paris, étoient également des incompatibilités avec la liberté des nations, et ne pouvoient laisser subsister aucun sentiment d'indépendance et de liberté. Dans un pareil état, il ne peut plus

y avoir que de la résignation. Le militaire ayant été très-multiplié en France, cette profession étant devenue la seule voie des honneurs et de la fortune, le goût et la crainte du militaire ont dû former concurremment l'esprit de la nation, et c'est l'état dans lequel elle se trouve encore, état anti-civil, et de tout point contraire à la destination de la société (1).

(1) Il a existé de bien honnêtes gens qui, gardés par *quatre* invalides, se sont, pendant un grand nombre d'années, regardés comme des législateurs. Donnez au prince un corps nombreux de troupes, disposé à le servir aveuglément, et, dans le moment, il est le maître absolu de l'état. C'est la garde impériale qui a fait le fonds du despotisme de Napoléon; il l'augmentoit à mesure qu'il avoit plus de besoin d'étendre son pouvoir. Quand il s'est vu à la tête d'une phalange de 40,000 hommes entièrement dévoués, quand il a pu reconnoître que l'ambition de tout militaire étoit

L'incertitude des places est une suite et une aggravation des malheurs que nous venons d'indiquer. On ne peut se faire une idée de la facilité avec laquelle les gouvernemens déplacent, renvoient les serviteurs de l'état, dénaturent leur position, manquent aux engagemens contractés envers eux,,

---

d'arriver à faire partie de sa garde, qu'elle étoit le but de tous leurs vœux, dès-lors il a pu croire être en droit de menacer également de sa garde et la France et l'Europe, et pouvoir tout oser derrière ce rempart. Qu'on se rappelle quels ont été la renommée et le ton de ce corps : c'étoit l'idole du peuple, la terreur de tout François qui raisonnoit, et l'effroi de l'Europe.

C'est la garde qui, en 1812, a formé ces colonnes mobiles, qui furent employées à la recherche des conscrits, que la répétition des conscriptions faisoit déserter de tous côtés. On comptoit à cette époque plus de 160,000 déserteurs.

interprètent, annulent le contrat qui se forme toujours entre celui qui rend et celui qui accepte le service; aussi le monde est-il rempli d'une foule d'hommes qui ont occupé des places, géré des emplois, qui ont la capacité et l'usage des affaires, le besoin de s'en occuper, celui d'en retirer les fruits, et qui, sous tous ces rapports, souffrent impatiemment d'en être séparés. Rien n'est plus propre à entretenir dans un état des sentimens haineux et des dispositions factieuses.

Les gouvernemens s'étant fait les centres de tous les intérêts, attirant tout à eux, touchant à tout; vendant tout, s'immisçant dans toutes les transactions, il a dû en résulter une multiplication d'agens proportionnée à cette complication d'intérêts. La *bureaucratie* est devenue le ver rongeur des états, la lèpre des sociétés, mo-

dernes. Le nombre des personnes qui forment ces armées administratives est immense : il a contribué à étendre ce goût effréné des places de gouvernement qui se fait remarquer partout. Il n'y a pas un de ces agens qui ne soit un impôt. Mais aussi, comment sont-ils traités ? avec quelle facilité sont-ils déplacés, rejetés dans l'obscurité, dans la misère : les organisations se succèdent dans toutes les parties, et entretiennent un mouvement qui ne s'arrête jamais. Au moindre besoin de l'état, arrivent les réductions, les suspensions de payement ; rien ne tient : les formalités varient à chaque instant ; les lenteurs s'éternisent, le moindre oubli dans l'accomplissement des formes suspend la jouissance des droits les plus légitimes, la vie se passe à postuler, à attendre, et s'éteint souvent dans la douleur. Cet état est affreux,

et malheureusement c'est celui d'une partie des Européens. On seroit effrayé si l'on faisoit le calcul des personnes qui depuis vingt ans ont perdu leur fortune, leur état, leur position, et qui, dans l'espoir de remonter à quelque grade d'honneur ou de fortune, se consument pour percer une foule qui, à force d'avoir souffert elle-même, les regarde sans curiosité comme sans pitié.

Songeons qu'à l'exception de l'Angleterre toutes les banques d'état ont manqué; songeons qu'un grand nombre de gouvernemens ont été renouvelés plusieurs fois, que les ministères ne cessent pas de l'être, que leurs agens sont compris dans toutes ces mutations, et l'on pourra alors se faire quelque idée du nombre des victimes.

L'éducation de toutes les classes de la société est à peu près la même, et

tout le monde parvient à cette éducation ; mais tout le monde ne parvient pas à la même fortune. Parmi les personnes qui participent aux mêmes moyens d'instruction, les uns, en sortant des études, rencontrent la pauvreté avec ses horreurs ; les autres, la richesse avec ses jouissances. Mais il arrive aussi fréquemment que ces disgraciés de la fortune ne sont pas les disgraciés de la nature, et qu'ils sont égaux, ou supérieurs, en facultés, en instruction, à ceux avec lesquels ils vont se trouver dans une si grande disproportion du côté des avantages de la société. Quels sentimens s'élèvent alors dans leurs cœurs ! que de recherches pour arriver à rétablir l'égalité entre la fortune et les talens ! Encore si les meilleurs moyens se présentoient toujours les premiers, comme cela devroit être pour le bien de la société ;

mais au contraire, que de comparaisons haineuses, que de projets d'envie et d'ambition s'allument dans leurs cœurs et enflamment leurs passions. C'est de là que sort cette nuée d'hommes toujours disposés aux troubles, au service de tout pouvoir qui s'élève, et qui obstruent les avenues de tous les lieux dans lesquels il siége. Il n'en faut pas douter, si on a vu tant de personnes poursuivre avec acharnement les classes qui leur étoient supérieures, les distinctions auxquelles elles-mêmes n'avoient pu atteindre, les propriétés auxquelles elles n'avoient pas eu de part, c'est à ce principe qu'il faut le rapporter. La convoitise a pris le masque du patriotisme, et l'on est devenu sophiste, spoliateur, féroce même, pour rétablir l'équilibre entre sa fortune et les talens que l'on se supposoit à soi-même.

» Il résulte du tableau de ces différentes causes, qu'il existe en Europe un désordre social fort grand. Il va toujours en croissant; il ne peut manquer d'avoir des suites funestes pour la société.

La situation des Européens est donc loin d'être bonne: l'on peut dire qu'à les considérer en masse, ils sont très-malheureux. On aperçoit chez eux plus de lumières que de bonheur. Il n'en faut pas conclure avec quelques personnes, que ce sont les lumières qui leur ont fait perdre le bonheur; mais au contraire, que c'est parce qu'on les gouverne contre leurs lumières, qu'ils sont malheureux. Ainsi, la multiplication des soldats, des impôts, des gênes de toute espèce, ne sont pas des actes suivant les lumières, mais contre les lumières; c'est en vertu des lumières que s'élèvent tant de ré-

clamations contre ces actes, et si ces lumières, objet de tant de cris aveugles et inconsidérés, n'ont pu parvenir à arrêter le cours de ces désordres, c'est parce qu'elles rencontrent partout l'opposition des intérêts, des passions, des préjugés, qui, armés du pouvoir, sont occupés sans relâche à détourner ou à détruire les effets salutaires que ces mêmes lumières ne pourroient manquer de produire, si elles présidoient seules au gouvernement des hommes.

CHAPITRE XXIX.

Des Ecrivains politiques, dans leurs rapports avec le maintien de la paix.

On a fait la guerre pendant vingt ans, en parlant toujours de la paix; c'étoit à qui persuaderoit que c'étoit lui qui vouloit la paix, et son adversaire qui vouloit la guerre, tout en feignant de désirer la paix. Ce n'est même qu'en rapprochant sans cesse la perspective de la paix qu'on a amené les peuples à supporter la guerre. Faire la guerre pour conquérir la paix, tel a été le langage universel. Enfin, cette paix, si ardemment désirée, si long-temps attendue,

est arrivée; mais pour que le monde en jouisse, il faut qu'on en bannisse le ton et le langage qui ont envenimé les actions et ulcéré les cœurs de tout le monde. On a trop réussi à diviser les hommes, à leur montrer des ennemis dans ce qui ne forme qu'une même famille; les usages des souverains de l'Orient à leur avénement au trône, à l'égard de leurs malheureux frères, ont été adoptés par la politique et par un trop grand nombre de ceux qui s'en occupent. Dans le besoin de se surmonter, on a eu l'air de penser qu'on ne se haïroit jamais assez, qu'on ne s'insulteroit jamais assez, qu'on ne se provoqueroit jamais assez, qu'on ne se prêteroit jamais assez de noirceurs et de perfidies. A force d'être répété, ce langage est devenu universel. Il y a des nations dont on ne sait parler qu'avec

insulte, parce qu'on les a insultées pendant vingt ans (1). Les imputations les plus odieuses sont passées dans l'usage général et dans les vocabulaires; on a été jusqu'à représenter le bonheur des uns comme incompatible avec celui des autres; on a vu des professeurs de haines nationales.

Cette doctrine est de l'école de Caen.

Aussi, qu'en est-il résulté? Des haines furieuses, des combats à outrance, des Anglois et des Russes à Paris. Les hommes, poussés à l'extrémité, se défendent par des extrêmes: des cœurs ulcérés n'épanchent plus que du venin.

Il est temps de mettre un terme à ces détestables pratiques; la guérison doit venir d'où est venu le mal, de la

(1) Voyez le ton sur lequel on a écrit pendant vingt ans contre l'Angleterre!

politique et des écrivains politiques. Ceux-ci sont les interprètes des nations à l'égard les unes des autres : elles ne peuvent se parler que par leur organe, et les sentimens qui se rencontrent uniformément parmi les écrivains d'une même nation, passent légitimement auprès des autres, pour l'expression des sentimens de la nation à laquelle ces écrivains appartiennent. Elle devient donc responsable, et comme solidaire, avec les écrivains qui parlent en son nom; elle est donc exposée à subir l'effet des affections que ces écrits font naître. Puisque les armes matérielles sont posées, que l'on pose aussi les armes qu'on peut appeler morales, ces armes encore plus envenimées que les autres. Qu'au langage de la guerre succède enfin le langage de la paix. Faisons comme les Romains qui, en rentrant de la guerre, en dé-

posoient les vêtemens, et reprenoient l'habit des citoyens paisibles. En vain la paix sera-t-elle écrite sur des tablettes, si la guerre vit encore au fond des cœurs. En vain les paroles de paix, auront-elles été prononcées par les représentans des nations, si les paroles de guerre sont dans la bouche de leurs interprètes. Il faut s'entendre. Veut-on amener les hommes à s'exterminer, à croire ne pouvoir pas habiter les uns auprès des autres, à sécher de douleur au spectacle de la prospérité d'autrui, à chercher dans toutes leurs actions des motifs de criminations et d'annonces sinistres? S'il doit en être ainsi, c'est bien en vain qu'on se dit et qu'on se croit en paix. Quel signe de réconciliation à présenter aux hommes qui visitent un pays, que ces cris toujours retentissans contre l'ambition, la perfidie, les vues malfaisantes de ses hôtes!

Que ce déshonorant et meurtrier langage prenne donc un terme! Que toutes les provocations, les suspicions, les imputations disparoisssent; que chaque nation trouve dans les écrits des autres la même sûreté que leur offre leur territoire; que la dignité préside à tout jugement sur les nations: il n'en est point que l'on puisse attaquer ou mépriser avec justice; que la bienveillance atténue ou cache les torts; qu'on ne s'envie mutuellement que ce qu'on peut s'envier sans s'offenser, les vertus et les talens.

Malheureusement nous n'en sommes pas encore à ce point. Des ouvrages qui ont fixé un instant l'attention publique (et nous prenons ces ouvrages pour exemples), étoient fortement empreints de ces dispositions ennemies. Ici, pour arriver à faire supporter des propositions qui sont au moins sin-

gulières, on consacre la moitié d'un livre (1) à faire un traité complet sur

(1) Ouvrage de M. de Bonald, dans lequel il démontre :

1°. Que la rive gauche du Rhin doit être cédée à la France, et cela quelques mois après le traité de Paris, et pendant que le Congrès tenoit ses séances à Vienne;

2°. Que le Pape doit être mis à la tête de la république européenne;

3°. Qu'il faudroit remettre à un corps de noblesse l'administration de toutes les affaires publiques, toutes les autres classes n'ayant plus qu'à vaquer aux leurs propres, et devant remercier ce corps de la peine qu'il veut bien leur éviter :

4°. Que l'Europe cessera d'exister, quand *le dogme athée de la souveraineté du peuple* y aura prévalu.

Quelque considération qui soit due aux talens, ainsi qu'à l'élévation habituelle des pensées de cet auteur, on peut supposer, pour cette fois, que son génie sommeilloit, quand il a pu se laisser aller à tracer de pareilles lignes.

Ouvrage de M. Bignon. Cet écrit, recom-

les convenances d'une possession qu'on sait bien ne devoir pas être remise, et qui, si elle étoit attaquée, seroit défendue par toute l'Europe : comme si la perte qu'on en a faite n'avoit pas coûté assez de regrets, et que ce fût guérir les douleurs que de les réveiller! Là, après une longue suite d'imputations plus que sévères, on finit par donner des conseils qui placent une nation presqu'en embuscade contre l'autre, et qui lui prescrivent de se préparer, dans une sage attente, à ressaisir le bien qui lui est échappé.

De bonne foi, est-ce là la paix, ou bien une trève pour se donner le temps de renouveler ses habits et de faire des

---

mandable par beaucoup de connoissances positives sur les divers états de l'Europe, présente malheureusement des inculpations contre l'Angleterre, et des conseils hostiles contre la Belgique.

vivres? Qu'arrive-t-il ? La manifestation de ces sentimens porte l'alarme chez ceux qu'ils menacent ; on se tient sur ses gardes, les précautions redoublent, et l'on vit en pleine paix dans un état de guerre, comme derrière un retranchement pour couvrir un pays menacé d'une attaque.

Nous pourrions étendre les mêmes observations à ce qui se publie sur l'époque d'où nous sortons. Les écrivains sur les matières relatives à l'intérieur de la France, ne mènent pas plus à la paix que les écrivains sur les objets extérieurs.

Ce sont toujours les mêmes tableaux des désordres passés, les mêmes imputations, les mêmes reproches ; c'est toujours la nation toute entière qu'on représente comme coupable des événemens dont presque toute la nation

a frémi. Combien d'hommes innocens se trouvent ainsi attaqués dans un seul mot mal défini! Combien d'hommes rebutés, chagrinés par la généralité de ces coups lancés au hasard, s'éloignent, se séparent de ce qu'ils avoient désiré, de ce qu'ils avoient commencé par aimer, mais dans quoi ils ne trouvent ni justice ni repos! Les plus imprudentes légèretés traduisent au tribunal impérissable de l'histoire, des hommes étrangers à ce qu'on leur impute dans le genre le plus grave. Le barreau retentit des plaintes des uns, des défenses envenimées des autres; les accusations de parti répondent aux accusations de parti; et, comme rien n'est plus propre à former des partis que de les supposer existans, à force de parler de partis, ils se trouvent tous faits.

Sans parler du peu d'esprit que sup-

posent des déclamations répétées sans mesure comme sans goût, aussi fatigantes pour ceux qui ont à les entendre qu'inutiles pour ceux qui en sont l'objet, il suffit d'observer l'effet qu'elles produisent, et le fruit qu'en a recueilli la France : de la discorde au lieu de la paix que l'on attendoit, que l'on invoquoit, qui feroit le bonheur de tous; des nuages au lieu de la sérénité d'un jour qui s'étoit levé si pur, et dont on avoit salué l'aurore avec tant de vœux et d'allégresse.

Tout homme qui se mêle d'écrire en France doit toujours avoir devant les yeux ces trois choses :

1°. Qu'il n'y a pas plus à gagner en ennuyant des François, qu'en amusant des Lacédémoniens;

2°. Que toute opinion trop recommandée a toujours l'air *imposée*, et

par-là même perd de son autorité;

3°. Que le François est cet Athénien qui faisoit à Aristide l'application de l'ostracisme, *parce que*, disoit-il, *il étoit ennuyé de l'entendre appeler* JUSTE.

CHAPITRE XXX.

Dernier Traité.

L'ACTE qui règle les rapports de la France avec les puissance de l'Europe ne faisant pas partie du Congrès de Vienne, nous n'avons pas eu à nous en occuper. D'ailleurs, le moment des grandes douleurs n'est pas celui qui prête le plus à la réflexion. Nous nous bornerons donc aux observations suivantes :

1°. Quelque profond et légitime que soit le deuil dont ce Traité couvre la France, cependant le malheur ne doit pas rendre injuste, en faisant retomber

sur le gouvernement qui l'a subi le blâme d'un acte dont il n'a pas créé la nécessité, et dont il n'a eu qu'à tempérer la rigueur. C'est à ceux qui en ont créé la dure nécessité qu'il faut en demander compte. Quel crime la France avoit-elle commis envers eux pour la réduire à cette extrémité?

2°. Le passage du rang que la France occupoit à l'abaissement dans lequel elle est tombée, est bien fait pour apprendre aux nations le danger de remettre sans réserve leurs destinées entre les mains d'un seul homme. La France étoit grande, victorieuse, maîtresse de la Belgique et de la rive gauche du Rhin antérieurement au 18 brumaire : elle n'a jamais ambitionné autre chose; et, si elle a fait des pas au-delà, les vues personnelles de son chef l'y ont seules entraînée; car, s'il

n'a pas fait ses conquêtes sans la France, il les a faites malgré elle: elle a toujours été *instrument et sujet*, mais jamais objet dans tout ce qui a été entrepris. D'où cela provient-il? De ce que la France n'avoit pas de constitution. S'il avoit existé des institutions assez fortes pour empêcher que la France n'apprît par la gazette, un jour, que l'on étoit en guerre avec un tel prince, un autre jour, que telle maison avoit cessé de régner, la France, il est vrai, ne fût pas devenue conquérante; ce dont elle n'avoit pas besoin; mais aussi elle n'auroit pas été envahie deux fois, ce dont elle avoit encore moins besoin. Ce qu'il y avoit de constitution en France n'étant fait que pour donner du pouvoir au prince, il s'est trouvé libre de disposer à son gré des forces d'une nation vive, spirituelle, coura-

geuse : avec cela, on peut aller loin. Aussi y a-t-on été ; mais comment en est-on revenu ? Une bonne constitution eût également prévenu et les victoires et les défaites : la France auroit des souvenirs moins éclatans, mais elle n'auroit pas un avenir si menaçant. Tous ces lauriers entassés par des princes guerriers cachent toujours aux yeux des nations des piéges ou des calamités. D'ailleurs, il n'est point d'excès qui n'ait un terme et un châtiment.

3°. On trouve dans ce traité la justification des craintes que nous avons énoncées sur les inconvéniens du rapprochement des frontières prussiennes de celles de la France. Voilà la Prusse occupant Saar-Louis et les frontières de France qui touchent aux possessions qu'elle vient d'acquérir sur la Saar.

Cela provient du système qui l'a privée de la Saxe. Les fruits ne s'en sont pas fait attendre. La Prusse, placée à la porte de la France, a dû chercher à se munir contre les premiers coups que ce grand corps pouvoit lui porter dans une division de la monarchie si éloignée du cœur de l'état. Pour y parvenir, il lui falloit agrandir et fortifier sa frontière; et, comme il n'y avoit que la France qui pût y contribuer, c'est à ses dépens que la Prusse s'est formé cette frontière qu'elle ne pouvoit pas prendre ailleurs. Elle n'a pas laissé échapper la première occasion de tirer à elle ce démembrement de la France, en attendant les bénéfices d'autres circonstances.

4°. Quelle que soit la somme des sacrifices imposés à la France, ils ne dépasseront pas ses forces, parce qu'ils ne

dépasseront pas sa volonté de satisfaire à ses engagemens. Il n'y a pas de pays qui ne soit en pouvoir de payer tout ce qu'il est *en vouloir* de payer. Tant que l'on n'éteindra pas le soleil de la France, tant que l'on ne frappera pas son sol de stérilité, tant que l'on n'enchaînera pas les mains industrieuses qui vivifient ses ateliers, les blessures qu'elle a reçues, pour être profondes, ne seront pas mortelles.

Nous sommes loin de partager les craintes vulgaires sur la déperdition de son numéraire. M. Necker nous a appris que dans la guerre de 1756, une somme de 500,000,000 fut versée par les armées françaises sur les Etats de la Basse-Allemagne qui servirent de champs de bataille, pour une guerre aussi vaine dans son principe que désastreuse dans son résultat. Cette

somme de 500,000,000 équivaut à plus de 700,000,000 d'aujourd'hui. Les Français expatriés en 1790 ont pu voir que la monnoie de France étoit l'agent universel des transactions dans ces contrées. En quoi cependant cette émigration des espèces métalliques avoit-elle appauvri la France ou affecté la circulation nécessaire aux échanges? Il en sera de même dans cette malheureuse circonstance. Portons donc nos vues plus haut, et ne nous bornons point à chercher les ressources de la France dans ses caisses. Montrons-lui son véritable trésor. *L'ordre public*, voilà *le fonds de son budget.* Que cet ordre soit universellement établi, qu'il soit rendu inébranlable, qu'il serre tous les jours davantage le faisceau des intérêts publics et privés, qu'il les fasse entrer les uns dans les autres, qu'il porte la

propriété à toute la valeur dont elle est susceptible en ajoutant chaque jour au sentiment de sa sincérité, qu'il fixe au milieu de la France ces capitaux qui jaillissent du sein de la terre, et qui y rentrent avec la même facilité suivant que le jour est obscur ou serein, que toute industrie suive son cours en toute liberté, que toute controverse ait un terme, que surtout la division soit écartée du sein de la grande famille, et le poids de la calamité présente sera rendu tolérable. Mais avant tout, que le faisceau de l'état ne soit rompu dans aucune de ses parties. Il ne s'agit pas de compter avec les sacrifices pour le maintenir dans son ensemble. Lorsque la tempête bat le vaisseau, on le soulage du poids d'une partie de sa cargaison; c'est elle, et non pas le gouvernail, que l'on jette à la mer, et que

l'on offre en sacrifice aux flots irrités.

5°. Une occupation militaire de plusieurs années d'une vaste étendue de territoire, et de celle des forteresses qui forme le système défensif de la France, le renouvellement de traités qui, dans leur principe, étoient défensifs, et qui, dans l'état actuel, deviennent menaçans, annoncent assez à quel degré les ombrages de l'Europe sont montés contre la France, soit comme corps politique, soit comme corps social. Par-là, la France, il faut le dire, est mise en état de surveillance, et se trouve en quelque manière exclue, au moins pour un temps, de la grande société européenne. Un pareil état est trop contraint pour être durable. Mais pour en accélérer le terme, que faut-il faire? Travailler à guérir le mal sous les mêmes rapports

qui l'ont produit. Ainsi l'Europe témoigne la crainte de la possibilité d'une nouvelle irruption des François sur les pays qu'ils ont été obligés de céder. Elle laisse percer les mêmes défiances sur les dispositions des esprits dans l'intérieur. Il seroit facile de montrer que ces craintes sont exagérées, et qu'elles se rapportent à des mobiles qui n'existent plus. Il n'a pas été rare, dans le cours de la révolution, que les étrangers se soient mépris sur l'état de l'intérieur de la France. C'est ce qu'ils ont le moins bien entendu.

C'est donc sous les rapports de la sécurité intérieure et extérieure, qu'il faut rassurer les peuples étrangers : or, rien n'est plus facile, si l'on sait le vouloir. Pour cela, que chaque françois imite et seconde la détermination annoncée par le gouvernement de ren-

plir religieusement les conditions d'un acte que l'on peut appeler de *préservation* pour le corps de l'état. Que tout regret sur le passé, que tout indice de vues sur l'avenir soit soigneusement écarté. A quoi serviroient-ils? quand les peuples de l'Europe pourront croire que les François ont sincèrement renoncé à la Belgique et à la rive gauche du Rhin, qu'ils sont fermement décidés à se tenir dans leurs limites propres, et à s'y maintenir également sans ambition et sans crainte, alors quels motifs pourroient-ils avoir de nourrir des ombrages contre la France? De grandes et fréquentes imprudences ont été commises à cet égard depuis le Traité de Paris, et c'est à leur retour qu'il faut parer avec le plus grand soin. Mais ce n'est pas tout, depuis plus d'un an, la moitié des François semble avoir

pris à tâche de faire passer l'autre pour un peuple de rebelles à l'autorité et à la morale; l'autre moitié ne manque pas de récriminer sur d'autres articles. La nation se traduit donc ainsi elle-même au tribunal de l'étranger. Quelle confiance, quelle considération peut-il accorder à ceux qui ne s'en accordent pas à eux-mêmes? Si donc l'on veut calmer les inquiétudes, qu'on cesse d'en témoigner soi-même. La sécurité naîtra de la sécurité. Montrons à l'Europe un peuple réuni dans les mêmes sentimens d'attachement à son gouvernement, à l'honneur de la nation, à sa prospérité, fort des mêmes principes, parlant le même langage, également étranger aux exagérations qui élèvent les uns, qui déprécient les autres, et rentré dans l'état de famille dont des temps malheureux l'avoient

détourné ; alors les craintes des étrangers n'auront plus où se prendre, et la France sera fondée à leur demander de mettre fin à des ombrages dont la prolongation ne pourroit plus être regardée que comme une insulte.

François, s'il nous étoit permis de vous adresser la parole au terme d'un ouvrage dans lequel vos intérêts n'ont pas cessé d'être présens à notre esprit, nous vous dirions : Consolez-vous, vos malheurs ne sont pas votre ouvrage, vos succès seuls l'ont été ; vos chefs ont fait vos infortunes, en abusant de qualités qui, dans d'autres mains, suffisoient pour vous assurer de longues prospérités. Un de vos souverains s'est immortalisé en disant, à la suite d'une catastrophe qui vous coûta encore plus cher que celle que vous venez d'éprouver : *Tout est perdu, fors l'honneur.*

Ce mot lui fit pardonner sa défaite, tant un mot parti du cœur a d'empire parmi vous. Eh bien ! rien n'est perdu, et l'honneur encore moins que tout le reste. Vous n'avez pas été vaincus, car vous n'avez pas même eu à combattre. Tout ce que vous éprouvez est le résultat d'une action qui, dans son origine, dans son cours et dans son terme, échappe à toute espèce de définition. Deux fois l'Europe armée a parcouru vos cités et vos champs couverts des signes de la paix, au milieu de citoyens empressés à écarter toute résistance, à presser la soumission. Si quelques-uns de vos remparts ont été attaqués, le courage de vos guerriers a commandé des hommages à l'ennemi, qui ne pouvoit concilier tant de résistance avec de si foibles moyens de la soutenir. Vous avez rempli le

monde d'assez de monumens de votre génie, peut-être de trop de témoignages de votre valeur guerrière : un nouveau genre de gloire vous attend, celle de la constance et de la dignité dans le malheur. C'est montrer qu'on lui est supérieur, que de l'accepter tout entier, et de le supporter sans se plaindre. Détournez vos regards de ce champ de la politique dans lequel vous avez fini par ne moissonner que des épines, et sur lequel vous retrouveriez l'Europe en armes contre vous. Pendant long-temps encore ne songez qu'à raffermir le sol sur lequel vous vivez, qu'à y fixer les vertus et les qualités qui placèrent vos pères au premier rang des peuples de l'Europe. Alors, reconciliés avec vous-mêmes, il vous sera donné de tendre une main vraiment fraternelle à tous les peuples,

de leur demander d'abjurer d'injustes défiances, et, pour leur intérêt même, de concourir à votre prospérité.

La terre qui donne naissance à des hommes tels que Montesquieu, Pascal, Bossuet, Fénelon, et à cent autres génies qui ont répandu des lumières aussi pures qu'éclatantes, sera toujours la patrie de la vraie sociabilité et de la raison. A l'abri de ces grands noms, vous pouvez braver également les comparaisons et les reproches.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

TOME PREMIER.

PRÉFACE. ..... *page* j

CHAPITRE PREMIER.

Préliminaires du Congrès. 1

CHAPITRE II.

Renaissance de la Diplomatie. 6

CHAPITRE III.

Objet du Congrès. 11

CHAPITRE IV.

Division de l'Europe en deux zones. 16

CHAPITRE V.

État nouveau des Nations. 37

CHAPITRE VI.

De l'équilibre politique de l'Europe en général..... *page* 66

CHAPITRE VII.

Des occasions manquées depuis cent ans dans l'ordre de l'équilibre politique de l'Europe..... 97

CHAPITRE VIII.

De ce qu'il y a eu de bien fait en Europe, depuis cent ans, pour l'équilibre..... 112

CHAPITRE IX.

De l'esprit présumé du Congrès..... 137

CHAPITRE X.

De l'esprit positif du Congrès..... 156

CHAPITRE XI.

Du rétablissement de l'ordre politique, tel qu'il existoit en 1789..... 179

CHAPITRE XII.

La France..... 188

CHAPITRE XIII.

L'Angleterre..... *page* 221

CHAPITRE XIV.

La Prusse..... 235

CHAPITRE XV.

La Russie..... 257

CHAPITRE XVI.

La Pologne..... 266

TOME SECOND.

CHAPITRE XVII.

L'Autriche..... page 1

CHAPITRE XVIII.

L'Empire..... 17

CHAPITRE XIX.

L'Italie. — Le Pape..... 25

CHAPITRE XX.

La Saxe et Naples..... *page* 51

CHAPITRE XXI.

Villes libres, anséatiques..... 86

CHAPITRE XXII.

Le Portugal. — Malte..... 94

CHAPITRE XXIII.

L'Espagne..... 103

CHAPITRE XXIV.

Cessions et réunions des Peuples..... 108

CHAPITRE XXV.

Politique permanente de l'Europe..... 119

CHAPITRE XXVI.

Double état de l'Europe..... 137

CHAPITRE XXVII.

Oublis du Congrès. — Religion, Colonies, Commerce..... 143

CHAPITRE XXVIII.

État malheureux des Européens : danger de cet état. ..... *page* 197

CHAPITRE XXIX.

Des Écrivains politiques, dans leurs rapports avec le maintien de la paix..... 235

CHAPITRE XXX.

Dernier Traité..... 246

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

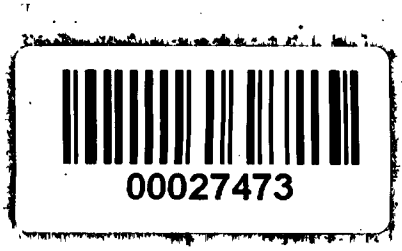
00027473

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015